

## Bilan de la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité Année 2018

Dépôt pétrolier  
300, route de la baie des Dames, Nouméa

2019 CAPSE 790-01-RS-001 rev0  
Juin 2019

*Déclaration au titre de l'arrêté n°267-2009/PS du 28.04.2009 autorisant l'exploitation d'un dépôt d'hydrocarbures par la société Mobil International Petroleum Corporation sur Ducos Commune de Nouméa*



 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

**Titre** : Bilan de la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité en 2018

**Demandeur** : Mobil International Petroleum Corporation

**Destinataire(s)** : DIMENC (1 exemplaire papier)

**Copie(s)** : Mobil International Petroleum Corporation  
(1 exemplaire papier et une version électronique)

**Référence commande** : BDC 4530039946

## HISTORIQUE DU DOCUMENT

Rev 0	21/06/2019	M.L HNACEMA	B.GRAUX	C.DELORME	F.KATJAWAN	Etablissement
Version	Date	Rédaction	Vérification	Approbation	Approbation client	Commentaires

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à CAPSE NC, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de CAPSE NC ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalent qui seraient portés par CAPSE NC dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. La responsabilité de CAPSE NC ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

CAPSE NC dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS .....</b>	<b>4</b>
<b>1 IDENTIFICATION DU DECLARANT .....</b>	<b>5</b>
<b>2 OIMS .....</b>	<b>6</b>
<b>3 ORGANISATION, FORMATION .....</b>	<b>8</b>
<b>4 IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS .....</b>	<b>9</b>
<b>5 MAITRISE DES PROCEDES, MAITRISE D'EXPLOITATION.....</b>	<b>11</b>
<b>6 GESTION DES MODIFICATIONS.....</b>	<b>11</b>
<b>7 GESTION DES REPONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE.....</b>	<b>11</b>
<b>8 GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE .....</b>	<b>13</b>
<b>9 CONTROLE DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE, AUDITS ET REVUES DE DIRECTION .....</b>	<b>14</b>
9.1 CONTROLE DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE .....	14
9.2 AUDITS .....	14
9.3 REVUES DE DIRECTION .....	15

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Identification .....	5
----------------------------------	---

## LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Brochure OIMS et attestation ISO 14001 et OHSAS 18001
- Annexe 2 : Chartes et politiques Mobil
- Annexe 3 : Liste des procédures du dépôt pétrolier
- Annexe 4 : Permis de travail
- Annexe 5 : Liste des tâches au dépôt pétrolier
- Annexe 6 : Exemples de JLA (analyse de sécurité d'une tâche - EvRP)

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## AVANT PROPOS

La société Mobil International Petroleum Corporation a été autorisée à exploiter un dépôt d'hydrocarbures au 300 route de la baie des Dames, à Ducos, par arrêté n°267-2009/PS du 28 avril 2009 pour le compte de Mobil et Total. Antérieurement, l'exploitation de ce même dépôt a été autorisée à partir de 1952 par différents arrêtés successifs reflétant les modifications qui sont intervenues sur le site depuis cette date.

Des prescriptions techniques sont annexées à l'arrêté d'autorisation d'exploiter de 2009. L'article 6.13.1 de ces prescriptions techniques prévoit que l'exploitant doit transmettre chaque année au président de la province Sud et au Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, une note synthétique présentant les résultats de l'analyse définie au point 7-3 de l'annexe VI.

- Organisation et formation ;
- Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs ;
- Gestion des modifications ;
- Gestion des situations d'urgence ;
- Gestion du retour d'expérience ;
- Contrôle du système de gestion de la sécurité, audits et revues de direction.

Ce rapport est le bilan synthétique des actions menées en matière de sécurité pour l'année 2018. Nous présenterons les résultats selon l'organisation proposée par l'annexe VI citée ci-dessus.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## 1 IDENTIFICATION DU DECLARANT

---

**Tableau 1 : Identification**

<b>Nom de l'exploitant</b>	MOBIL INTERNATIONAL PETROLEUM CORPORATION		
<b>Nom de l'établissement</b>	Dépôt pétrolier de la Baie des Dames à Ducos		
<b>Commune</b>	Nouméa	Code postal	98 800
<b>Adresse du site d'exploitation</b>	300, route de la Baie des Dames à Ducos		
<b>Complément d'adresse</b>	BP 108 – 98845 NOUMEA Cedex		
<b>Principale activité économique (4)</b>	Stockage en réservoirs manufacturés et distribution de liquides inflammables	Code NOSE-P (1)	-
<b>Autres activités (2)</b>		Code NOSE-P (1)	-
<b>N° des rubriques de la nomenclature des installations classées dont relève le site d'exploitation</b>	Rubrique n°1432 – c) Rubrique n°1434 - 2		
<b>Année concernée par la déclaration</b>	2018	IPPC	-

(1) Code NOSE-P : nomenclature standard pour les sources d'émissions conforme au point 4 ci-dessous.

(2) Activité définie dans la liste des codes NOSE-P au point 4 ci-dessous.

(4) Activité principale de l'établissement selon le code NAF.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## 2 OIMS

---

Le Groupe ExxonMobil a développé dans les années 1990 pour l'ensemble de ces sites, un système de management de la SSH&E (Sécurité, Sureté, Hygiène et Environnement) nommé OIMS : Opérations Integrity Management System, soit en français le Système de Gestion de l'Intégrité des Opérations. Le système de management OIMS est revu périodiquement et audité par la LOYDS. La dernière version de l'OIMS date de Janvier 2015.

Le système de management est décrit dans un document officiel d'ExxonMobil que nous présentons en **Annexe 1** de ce rapport.

De façon synthétique, la structure du système OIMS est composée de 11 éléments et 22 Systèmes. Chaque élément inclut un principe de base et une liste d'attentes. Comme tout système de management, OIMS inclut les caractéristiques, les méthodes, l'évaluation et l'application du système dans une démarche d'amélioration continue.

- 1.1 Management Leadership, Commitment & Accountability
- 2.1 Risk Assessment & Management
- 3.1 Design & Construction
- 4.1 Documentation / Information
- 5.1 Personnel Safety
- 5.2 Occupational Health
- 5.3 Personnel
- 5.4 Training
- 6.1 Operations & Maintenance
- 6.2 Work Permits
- 6.3 Critical Equipment
- 6.4 Mechanical Integrity
- 6.5 Environmental Protection
- 6.6 Regulatory Compliance
- 6.7 Operations Interface Management
- 7.1 Management of Change
- 8.1 Third Party Services
- 8.2 Joint-Ventures
- 9.1 Incident Investigation and Analysis
- 10.1 Emergency Preparedness
- 10.2 Community Awareness
- 11.1 Operations Integrity Assessment & Improvement

L'OIMS compte 60 attentes découlant des 11 éléments et 22 Systèmes.

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	



Les engagements de la Direction (Système n°1 de l'OIMS) sont présentés sous forme de charte et de politique (Cf. **Annexe 2**) :

- Charte de l'engagement Qualité et maîtrise des Opérations,
- Engagement Sécurité, Hygiène, Environnement,
- Sécurité des produits pétroliers,
- Protection de l'environnement,
- Santé au travail,
- Sûreté

La liste des procédures utilisées sur le dépôt pétrolier, exigée par le système OIMS est présentée en **Annexe 3**.

Le chef du dépôt pétrolier de la Baie des Dames est Monsieur Jean-Luc FRANCOIS.

La personne en charge du suivi de l'OIMS sur le dépôt pétrolier de la Baie des Dames est Monsieur Frédéric KATJAWAN.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

### 3 ORGANISATION, FORMATION

---

Les ressources humaines relève du Système 5 de l'OIMS.

Le dépôt pétrolier tient à jour un organigramme nominatif du personnel.

Chaque agent possède une fiche de poste signée par l'employé et son supérieur hiérarchique. La fiche de poste est composée de 7 sections : objectifs du poste, responsabilités principales, liens hiérarchiques ascendants, domaine d'application, autorisation et limite de délégation de pouvoir, spécificités du poste et compétences/formation et expériences nécessaires au poste.

Une matrice de compétence est définie pour chaque employé et est revue annuellement (Procédure NAF-GEN-PR-005 « Compétences, formation et revue des performances »).

En début d'année, un planning de formation est défini et suivi mensuellement.

Ainsi, le planning de formation de 2018 prévoyait 6 types de formations différentes dont 100 % a été réalisé.

En complément des 6 formations (E-learning) gérées par WebCat pour l'ensemble du personnel (20 modules) et des sous-traitants (4 modules), des sessions extraordinaires ont été organisées.

La gestion des entreprises extérieures relève du système n°8 de l'OIMS. La procédure concernée est : PRO NAF-OIM-PR-001 « Evaluation et sélection des sous-contractants ». Il est mis en place des plans de prévention (742 plans de prévention mis en place en 2018). L'usage des permis de travail du dépôt pétrolier est obligatoire (Cf. Exemple de permis de travail en **Annexe 4**).

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

Récapitulatif Permis de travail 2018	
Nombre global de permis Permis	660
Nombre de travaux en zone verte (JSA seule)	82
Total JLA (plan de prévention) =	742
Certificat test d'atmosphère	484
Certificat de travaux sous-marins	36
Certificat d'excavation	4
T1BP = Travaux à haut risque	
Checklist isolation	239
Certificat travail en hauteur	55
Certificat de levage	10
Nettoyage de cuve	1
Certificat d'entrée en espace confiné	81
Certificat d'ouverture de réseau	56
Certificat de travaux électriques	41

## 4 IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS

Le dépôt pétrolier dispose d'un Plan d'Opération Interne (mis à jour le 30 novembre 2016), d'un Plan Urgence Maritime de 2013 et d'un plan ISPS révisé en décembre 2016 (arrêté n°306-2016/HC/CAB/EMIZ du 9 décembre 2016).

L'évaluation des risques professionnels selon le code de travail est réalisée grâce à l'application du système OIMS depuis plusieurs années. De plus, le dépôt de Ducos est un site dont Mobil et Total sont partenaires à raison de 51 / 49%. Ce site est opéré par Mobil et de ce fait, exploite le dépôt suivant les standards les plus restrictifs (Textes légaux / ExxonMobil / Total)

- L'activité du dépôt est découpée en ~ 173 tâches (Cf. liste des tâches « GEN-F-1009 Liste des tâches au Dépôt de Ducos » Colonne n°3 en **Annexe 5**),
- Chaque tâche est détaillée (fréquence de la tâche, nombre de personnes requises),

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

- Chaque tâche est étudiée à l'aide d'outils d'analyse qui sont précisés ; Les tâches sont décortiquées en étapes dans une AST (Analyse de sécurité des Tâches, appelées JLA qui correspond à l'évaluation des risques professionnels (EvRP),
- Sur les AST (ou JLA), chaque étape est analysée pour mettre en évidence les dangers et les risques potentiels y associés (voir l'exemple de JLA en **Annexe 6**) et pour définir les méthodes à mettre en œuvre pour Supprimer, Isoler les risques et/ou s'en Protéger.

Le dépôt est passé de JSA (job safety analysis) à JLA (job loss analyse) en 2018. La différence entre une JSA et une JLA est que la JSA se focalisait principalement sur la sécurité. Aujourd'hui la JLA recherche toutes les « pertes » possibles (SSHE, qualité, quantité, efficacité commerciale ...etc.) ayant finalement un impact financier pour la société.

A ce jour, toutes les JLA n'ont pas été mise à jour et ne peuvent pas être quantifiées.

Toute personne amenée à travailler au dépôt de Ducos doit avoir fait une formation Induction au Dépôt de Ducos pendant laquelle un module d'une heure est consacré au permis de travail, AST (ou JLA) et aux différents certificats requis pour la sécurité des tâches à accomplir au dépôt. Tous les opérateurs du dépôt sont formés à rédiger les JLA et à les appliquer. Les permis de travail et les JLA sont audités en cours d'année.

L'évaluation des pratiques sur le dépôt est assurée par 5 outils :

1. Observation de prévention des incidents (LPO = Lost Prevention Observation) peut-être réalisée par toute personne travaillant dans le dépôt (employés du Dépôt (Mobil) et employés de société sous-contractantes). C'est un outil d'analyse du bon comportement des employés observés, du suivi des procédures et du respect des mesures de sécurité requises pour la tâche à accomplir. Un planning annuel est défini. En 2018, sur un plan de 36 LPO à réaliser, 41 ont été faites, soit 113,89 % du plan.
2. OCVM (revu de permis de travail) = 4x/mois prévu ; 146 réalisés en 2018.
3. Réunions de sécurité englobant les comités OIMS et LPS (réunion mensuelle sur l'application des outils de sécurité) et les quarts d'heure sécurité. Il y a eu 33 comités et réunion LPS et 253 quarts d'heure de sécurité en 2018.

Afin d'améliorer le système de sécurité, des FVC30 et OCVM (vérification de permis de travail sur le terrain) sont effectués, ainsi que des Desktop review (revue de permis de travail fermé) + des CSM (revue des barrières critiques) = 146 revues effectuées.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

4. Des réunions de sécurité : FVC30, OCVM (vérification de permis de travail sur le terrain), des Desktop review (revue de permis de travail fermé), des CSM (revue des barrières critiques). 146 revues ont été effectuées.
5. Audit interne réalisé par des agents Mobil de la Région Asie-Pacifique : il y a eu 1 audit interne en 2017 :
  - Général sur OIMS.
6. Audit externe par des agents Mobil n'appartenant pas à la région Asie-Pacifique : il y a eu 1 audit externe en août 2018. Le prochain audit externe est prévu en août 2019.

Les conclusions des audits sont transposées dans un plan d'actions. Tous les défauts doivent être rectifiés dans les délais prévus. La direction vérifie que ce plan soit respecté (OIMS système 1).

## 5 MAITRISE DES PROCEDES, MAITRISE D'EXPLOITATION

---

L'exploitation du dépôt pétrolier et les opérations de maintenance sont gérés par des procédures et documents d'enregistrement qui relève du système n°4 gestion documentaire de l'OIMS.

- Procédure NAF-GEN-PR-002 « Préparation des procédures et modes opératoires – formulaire d'enregistrement »
- Procédure NAF-OIM-PR-013 « Gestion des données, des documents et des documents critiques OIMS ».

Les règles d'exploitation et les opérations de maintenance relèvent du système n°6 de l'OIMS.

Les procédures sont présentées en **Annexe 3**. Toutes les procédures « OPS » concerne les opérations d'exploitation et de maintenance du dépôt.

## 6 GESTION DES MODIFICATIONS

---

La gestion des changements (système n°7 de l'OIMS) est définie dans la procédure NAF-GEN-PR-016 « Gestion des changements ». Elle renvoie à la conception des installations, l'aménagement des postes de travail, et aux procédures des ressources humaines.

## 7 GESTION DES REONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE

---

L'élément n°10 du système OIMS concerne la gestion des situations d'urgence.

Les procédures permettant la gestion des situations d'urgence sont listées ci-dessous :

- Evaluation et sélection des sous-contractants,

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

- Evaluation et gestion du risque,
- Hygiène industrielle,
- Réponse aux urgences,
- Cellule de crise – Strategic Management Team,
- Gestion des équipements critiques,
- Notification, investigation, rapport des incidents et presque incidents,
- Analyse de scénarios de risque (risk assessment method – RAM).

Un planning d'exercices internes avec ou sans les secours publics est défini en début d'année. Pour 2018, 100% du planning d'exercices a été réalisée.

Voici ci-dessous la liste des exercices et formations 2018 :

- Exercice de Sûreté (ISPS) avec les autorités (PANC et Haussariat)
- Lutte incendie TK14
- Exercice Sprinkler au TTFS (déluge)
- 12 Exercices sirène + point de ralliement
- Exercice d'intrusion – via portail TK17 (intrusion factice du chef d'équipe GUARD NC par le portail TK17 après les heures)
- Exercice d'intrusion – nouveau véhicule (pas sur la liste des véhicules autorisés)
- Exercice d'intrusion – contrebande par le poste de garde (bouteille d'alcool factice dans un sac visiteur)
- Formation et exercice antipollution marine (interne)
- Formation et exercice antipollution marine (externe avec PANC et Haussariat)
- Formation LPS full day
- Formation externe – SOT « Safe Operation Training »
- Formation interne (rappel annuel) - chargement camion au TTFS
- Formation externe – Utilisation d'extincteur
- Formation interne – Rappel permis de travail
- Formation interne – « Business integrity review »
- Formation interne – Aviation (rappel)
- Formation interne – utilisation de l'élévateur du dépôt
- Formation externe – IRAT (Incident Risk Analysis Tool «)
- Formation externe – Incident Investigation
- Formations Webcat employé = ce sont des formations internes en ligne (sur PC) pour les employés

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

- Formations Webcat sous-traitants = ce sont les quelques mêmes formations mais délivrées en classe car les sous-traitants n'ont pas accès aux réseau ExxonMobil. En 2018 il y a eu 20 modules de formation dispensés.

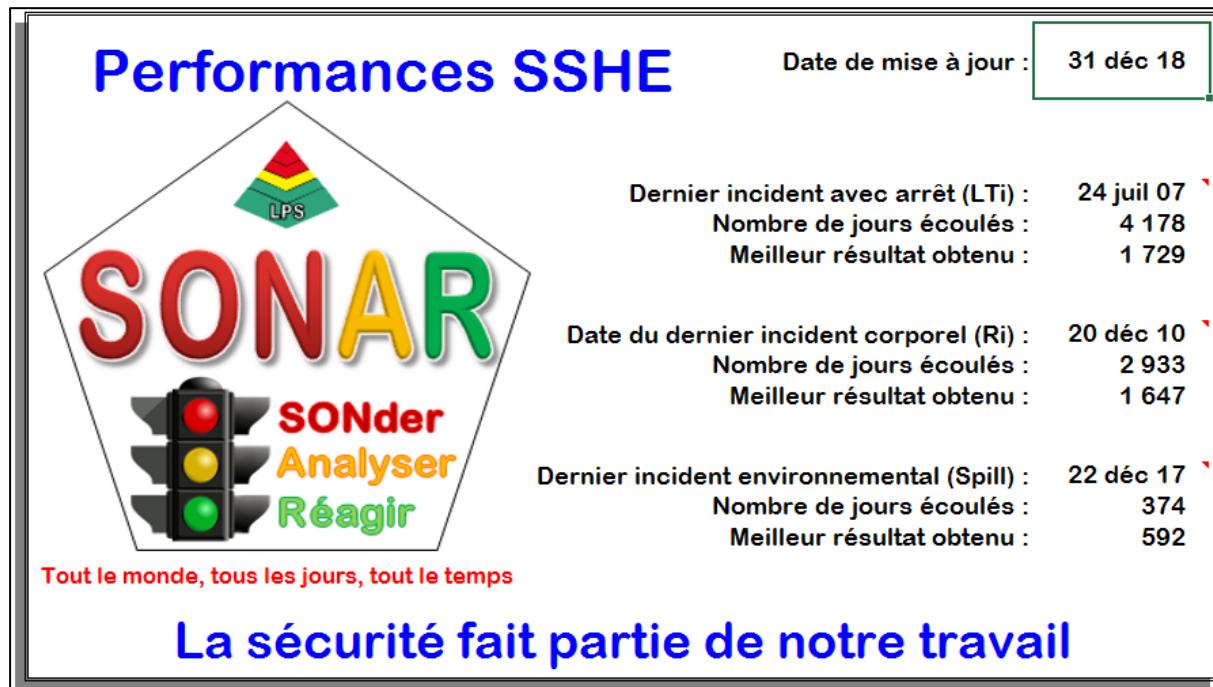
## 8 GESTION DU RETOUR D'EXPÉRIENCE

L'analyse des presqu'accidents, incidents et accidents relève du système n°9 de l'OIMS. La procédure associée est la procédure NAF-OIM-PR-009 « Notification, investigation, rapport des incidents et presque incidents ».

Les résultats 2018 sont présentés ci-dessous :

2018 - Performance Overview - New Caledonia		
	Items	Comments
Achievements	PVA Cross Over Terminal run out Gain & Loss Environmental Exceedence Safety, Health incident Environmental incident Security near-Miss Drill Plan OCVM FVC, CSM, 5% PTW	No PVA. No Cross over No product run out Within corporate targets 0 YTD 0 YTD 0 YTD 0 YTD Spill drill with GVT november 2018 Within corporate targets (148 overall)
Good work but fell Short	Near-Loss Incident (NR) LPO	27 YTD 2 YTD ( TTFS foot valve, TK20 MSF) 41 YTD (Obj = 36)
Disappointments	Product quality	1 YTD (wrong additive)

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	



Les incidents, presqu'accidents et accidents avec analyses sont listés sur un tableau et font l'objet d'un plan d'actions.

Il n'y a pas eu d'accident en 2018 avec ou sans arrêt de travail. 27 presqu'incidents ont été rapportés et 3 incidents qualité et PSE.

## 9 CONTRÔLE DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE, AUDITS ET REVUES DE DIRECTION

### 9.1 CONTROLE DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE

Les rôles et responsabilités sont définies dans la procédure CS-NDU-OIM-PR-002 « Engagement de la hiérarchie et organisation du dépôt OIMS ».

L'organisation et le suivi de l'OIMS sont définis dans la procédure CS-NDU-OIM-PR-003 « Comité SHE & comité de suivi de l'OIMS au dépôt de Ducos ».

33 comités OIMS/SHE ont été tenus pendant l'année 2018. 253 quarts d'heure sécurité ont été animés sur le dépôt pendant l'année.

### 9.2 AUDITS

Le système OIMS est contrôlé par 4 outils dont les audits interne et externe présentés au chapitre 4. Le dernier audit externe LPS a eu lieu en août 2018 et la dernière audit externe OIMS en 2015.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

### 9.3 REVUES DE DIRECTION

Les bilans de la mise en œuvre du système OIMS sont mensuels. Une fois par an, le comité de pilotage de l'OIMS se réunit pour faire le point sur l'année passée et donner les nouveaux objectifs pour l'année à venir.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## ANNEXES

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

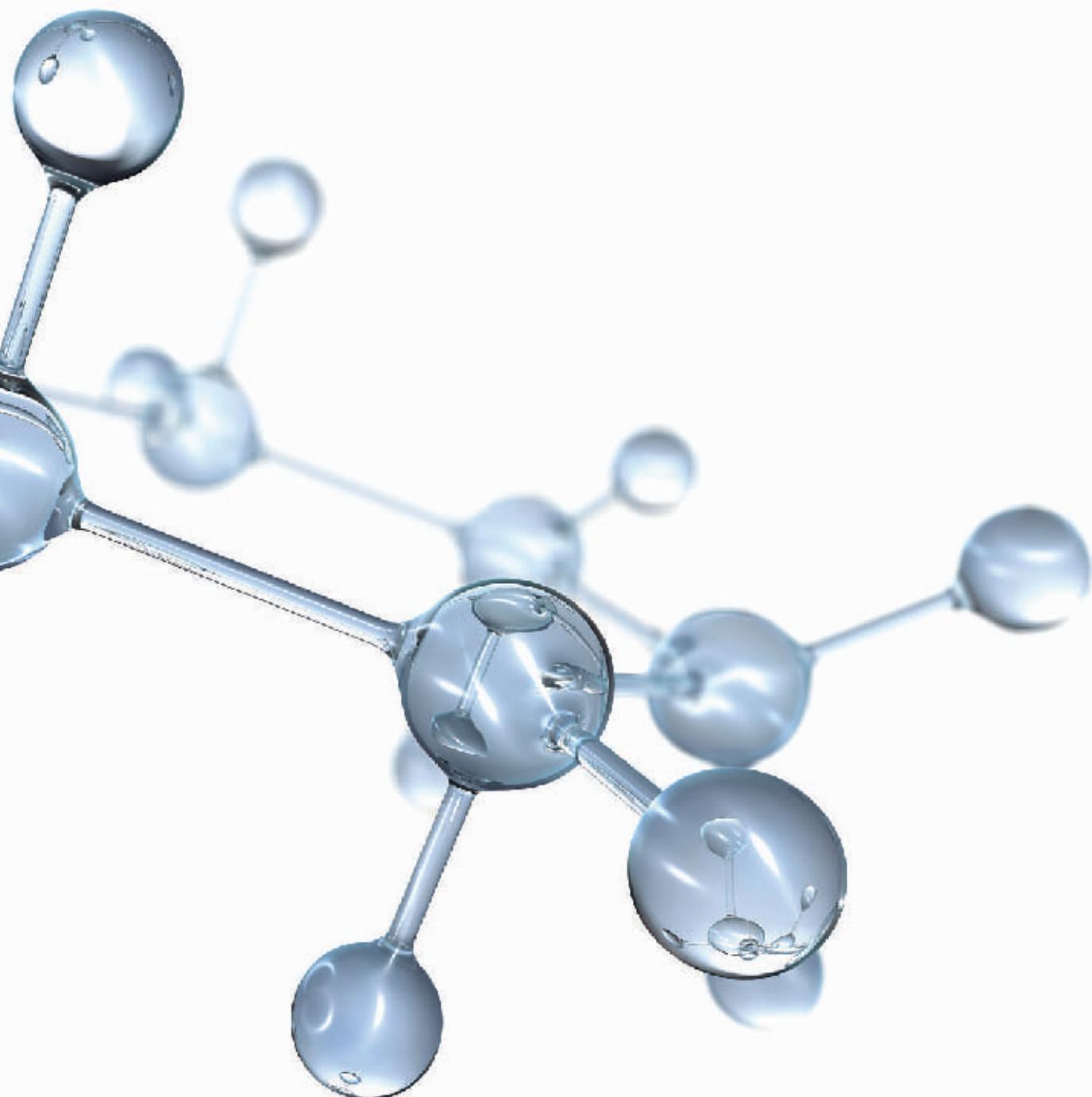
## Annexe 1

Attestation statement  
(ISO 14001 and OHSAS 18001)  
et Brochure OIMS

**ExxonMobil**

Taking on the world's toughest energy challenges.<sup>TM</sup>

## Operations Integrity Management System



Version Française



ExxonMobil reste déterminé dans son engagement vers l'excellence en matière de performance Sécurité, Sûreté, Santé et Environnement (SHE), collectivement nommé Intégrité des Opérations. Beaucoup de nos opérations et produits présentent des risques potentiels pour les personnes et l'environnement. Reconnaître ces risques fait partie de l'exercice de nos activités, et nous sommes persuadés que le meilleur moyen de tenir notre engagement est d'avoir un personnel compétent et engagé, de développer et mettre en œuvre des pratiques d'opérations sûres, sécurisées et responsables sur le plan environnemental. Nous nous y attachons au moyen de politiques et de pratiques clairement définies, avec des systèmes de management appliqués rigoureusement et développés pour donner des résultats.

L'Operations Integrity Management System (OIMS), c'est-à-dire le Système de Gestion de l'Intégrité des Opérations, est une pierre angulaire de notre engagement à gérer les risques SHE et à atteindre l'excellence dans nos performances. Depuis les débuts de l'OIMS, notre performance SHE s'est nettement améliorée. En tant que leader industriel, notre nombre d'accidents de travail avec arrêt a été réduit de manière significative. Les risques pour l'environnement ont été nettement réduits, avec une remarquable baisse des rejets en mer et des réductions continues de nos émissions. Nous avons été cités par Lloyd's Register Quality Assurance comme "faisant partie des leaders du secteur en matière d'intégration de la gestion des aspects environnementaux à nos activités".

Toutes les organisations opérationnelles doivent entretenir les systèmes et les pratiques nécessaires pour être en conformité avec les attentes décrites dans le cadre d'OIMS.

Pour continuer de s'améliorer, le cadre est remis à jour périodiquement. Cette révision renforce le cadre de ces attentes relatives à l'engagement de la direction, à la sécurité des procédés, à la performance environnementale, à l'évaluation de l'efficacité de l'OIMS, et elle a pour objectif :

- de renforcer notre conviction que tous les incidents de sécurité, de santé, et d'environnement sont évitables,
- de promouvoir et maintenir un environnement de travail dans lequel chacun d'entre nous accepte d'être personnellement responsable de sa propre sécurité et de celle de ses collègues, et dans lequel chacun intervient de manière préventive pour assurer la sécurité, la sûreté et le bien-être des autres.

Nous sommes convaincus que ces mesures amèneront ExxonMobil encore plus près de notre vision d'un environnement de travail où : "Personne ne doit être blessé", où "la sécurité est l'affaire de tous", et où notre performance environnementale puisse satisfaire nos attentes pour "Protéger demain, dès aujourd'hui".

Rex W. Tillerson  
Président et Directeur Général



Les sociétés du groupe EXXONMOBIL se sont engagées à mener leurs activités en accord avec les besoins environnementaux et économiques des communautés au sein desquelles elles opèrent et de façon à protéger la sécurité, à garantir la sûreté et la santé de leurs employés, de ceux qui sont impliqués dans leurs opérations, de leurs clients et du public. Ces engagements figurent dans leurs politiques en matière de sécurité, de sûreté, de santé, d'environnement, de qualité des produits. Ces politiques sont mises en œuvre par un dispositif de gestion rigoureux appelé Operations Integrity Management System (OIMS).

La structure OIMS d'ExxonMobil établit des attentes communes au niveau mondial afin de maîtriser les risques inhérents aux activités des sociétés du groupe. Le terme intégrité des opérations est utilisé par ExxonMobil pour couvrir tous les aspects de ses activités, qui peuvent avoir un impact sur le personnel et la sécurité des procédés, la sûreté, la santé et la performance environnementale.



L'OIMS est structuré en 11 éléments. Chaque élément contient un principe fondamental et une liste d'attentes. La structure OIMS comporte aussi les caractéristiques et les processus nécessaires à l'évaluation et à la mise en œuvre des Systèmes de Gestion de l'Intégrité des Opérations (OIMS).

L'application de la structure OIMS est requise par toutes les sociétés du groupe ExxonMobil, avec un accent particulier mis sur la conception, la construction et les opérations. La direction a la responsabilité de s'assurer que les systèmes de gestion qui assurent la structure sont correctement mis en place. Le domaine d'application, la priorité et le rythme de mise en œuvre du système de gestion doivent être cohérents avec les risques associés de l'activité concernée.



## Les éléments OIMS



## élément 1 : engagement, implication et responsabilité de la direction

**La Direction établit la politique, indique les orientations, définit les attentes et fournit les ressources pour que les opérations soient conduites avec succès. La garantie d'Intégrité des Opérations exige de la Direction un engagement et une volonté de réussir visibles par l'ensemble de l'organisation et une responsabilisation à tous niveaux.**

**1.1** Les systèmes de gestion de l'Intégrité des Opérations sont en place, communiqués à tous et soutenus à tous les niveaux de l'organisation.

**1.2** Les directeurs et les responsables démontrent de façon visible leur engagement et leur responsabilité personnelle dans l'Intégrité des Opérations, promeuvent un environnement ouvert et basé sur la confiance, et comprennent à quel point leurs comportements ont des impacts sur les autres. L'engagement est démontré par une participation active et visible.

**1.3** Les connaissances et savoir-faire du directeur et du responsable, incluant les capacités et les comportements d'implication, sont développés pour appliquer de manière effective les outils et systèmes de gestion de l'Intégrité des Opérations.

**1.4** La Direction établit l'étendue, la priorité et le rythme de mise en place et d'amélioration de l'OIMS, en tenant compte de la complexité et des risques liés à ses produits et à ses opérations.

**1.5** Les rôles, responsabilités, autorités et délégations de pouvoir dans la structure OIMS sont connus et exercés.

**1.6** Des buts et objectifs clairs sont établis pour les systèmes, et les performances sont mesurées ainsi par rapport à ces buts et objectifs.

**1.7** Les attentes sont traduites en procédures et pratiques.

**1.8** Le personnel s'engage activement dans le processus d'Intégrité des Opérations, et les leçons pertinentes sont partagées dans toute l'organisation.

**1.9** La performance et le degré de satisfaction des attentes sont évalués. Les résultats sont ensuite rapportés aux directions des sociétés du groupe.

**1.10** Les directeurs responsables des activités opérées par des entreprises intervenantes communiquent les principes de l'OIMS à l'opérateur et encourage l'adoption de l'OIMS ou de systèmes similaires.

## élément 2 : évaluation et gestion des risques

**Une évaluation complète des risques permet de réduire les risques pour la sécurité, la santé, l'environnement et la sûreté et d'atténuer les conséquences des incidents en fournissant les informations essentielles à la prise de décision.**

**2.1** Le risque est géré à travers l'identification des dangers potentiels, l'évaluation des conséquences et des probabilités d'occurrence, ainsi que par la détermination et la mise en œuvre de mesures de prévention et d'atténuation.



**2.2** Les évaluations des risques sont conduites pour les opérations existantes, pour les projets et pour les produits dans le but d'identifier et de traiter les dangers potentiels pour le personnel, les installations, le public et l'environnement.

**2.3** Les évaluations des risques sont faites périodiquement par des personnes qualifiées et comprennent des experts extérieurs à l'installation si nécessaire.

**2.4** Les évaluations des risques sont mises à jour à intervalles donnés, et chaque fois que des modifications interviennent.

**2.5** Les risques identifiés, en fonction de leur nature et de leur ampleur, sont pris en charge par les niveaux hiérarchiques appropriés. Les décisions prises sont documentées.

**2.6** Un processus de suivi est en place pour s'assurer que les décisions prises dans le domaine de la gestion des risques sont mises en œuvre.

## élément 3 : conception et construction des installations

**Les risques pour la santé et l'environnement peuvent être réduits et la sécurité intrinsèque, ainsi que la sûreté, améliorée grâce à l'utilisation de standards, procédures et systèmes de gestion appropriés lors de la conception, de la construction et de la mise en route.**

**3.1** Les procédures de gestion des projets sont documentées, bien comprises et mises en œuvre par les personnels qualifiés.

**3.2** Des procédures sont mises en place et des critères sont définis pour évaluer et documenter les risques à certains stades précis d'un projet, de façon à s'assurer que les objectifs d'Intégrité des Opérations sont atteints.

**3.3** La conception et la construction de nouvelles installations ou la modification d'installations existantes suivent des standards et méthodes approuvés qui :

- satisfont ou dépassent les réglementations en vigueur,
- en l'absence de règles suffisamment protectrices, incluent des exigences en ligne avec notre sens des responsabilités,
- répondent à d'autres préoccupations importantes concernant l'Intégrité des Opérations, y compris les aspects environnementaux et les facteurs humains.

**3.4** Tout écart par rapport aux standards et méthodes approuvés, ou par rapport à une spécification approuvée, n'est autorisé qu'après revue et approbation par le niveau d'autorité compétente, et les raisons de la décision sont documentées.

**3.5** Un processus est en place pour évaluer les implications de l'application de règles nouvelles ou mises à jour sur l'intégrité des opérations pour des installations existantes.

**3.6** Les processus d'assurance qualité sont en place, pour garantir que les installations et matériels reçus sont conformes aux spécifications de la conception et que la construction est réalisée selon les standards en vigueur.

**3.7** Une revue préalable avant démarrage est réalisée et documentée pour confirmer que :

- la construction est conforme aux spécifications,
- des mesures d'Intégrité des Opérations sont en place,
- les procédures adéquates sont en place pour l'exploitation, l'entretien et pour répondre aux situations d'urgence,
- les recommandations de l'évaluation des risques ont été prises en compte et les actions demandées ont été réalisées,
- le personnel a été formé,
- les exigences des permis et règlements sont satisfaites.



## élément 4 : information et documentation

**Pour évaluer et gérer le risque, il est essentiel de tenir à jour une documentation précise sur la configuration et les capacités des installations, sur les procédés de fonctionnement et de fabrication, sur les propriétés des matières et produits manipulés, sur les dangers potentiels concernant l'Intégrité des Opérations et sur les exigences légales.**

**4.1** Les schémas, les enregistrements et tout autre document pertinent nécessaires pour garantir que la conception, les opérations et l'entretien des installations sont sous contrôle, sont identifiés, accessibles, précis et protégés de façon appropriée.

**4.2** Les informations sur les dangers potentiels des produits utilisés dans les opérations sont tenues à jour et faciles d'accès.

**4.3** Les informations sur les dangers potentiels associés aux produits et les instructions qui en permettent la manipulation, l'usage et la mise au rebut sont documentées et communiquées.

**4.4** Les informations sur les lois, les réglementations, licences, permis, codes, standards et pratiques sont documentées et tenues à jour.

**4.5** Un archivage pertinent couvrant les opérations, l'entretien, l'inspection et les modifications apportées aux installations est conservé.

## élément 5 : personnel et formation

**L'Intégrité des Opérations repose sur les hommes. Atteindre l'Intégrité des Opérations exige de porter la plus grande attention à la présélection, au choix, à l'affectation et à l'évaluation continue des personnes, ainsi que de leur assurer une formation adéquate et de mettre en œuvre des programmes sur l'intégrité des opérations appropriés.**

**5.1** Un processus est en place pour la présélection, le choix, l'affectation et l'évaluation continue des qualifications et des aptitudes des employés à satisfaire les exigences particulières de chaque poste.

**5.2** Des critères sont prévus pour garantir lors des mouvements de personnel, que les niveaux nécessaires de connaissance et d'expérience individuelle et collective soient soigneusement pris en compte et maintenus.

**5.3** Une formation initiale, une formation continue et des remises à niveau sont fournies pour satisfaire à la fois les besoins du poste et les exigences légales. Elles permettent d'assurer la compréhension des mesures de protection appropriées pour atténuer les dangers potentiels pour l'Intégrité des Opérations. Ce système comprend :

- un contrôle des connaissances et du savoir-faire par rapport aux exigences requises,
- une documentation de la formation,
- une évaluation de l'efficacité de la formation.

**5.4** L'évaluation et la documentation des performances de l'employé, y compris de l'entretien d'appréciation, couvrent des éléments de l'Intégrité des Opérations

**5.5** Des procédures fondées sur le comportement pour réduire les risques d'incidents, incluant la sécurité du personnel et des procédés eux mêmes, la sûreté et les considérations environnementales, sont en place.

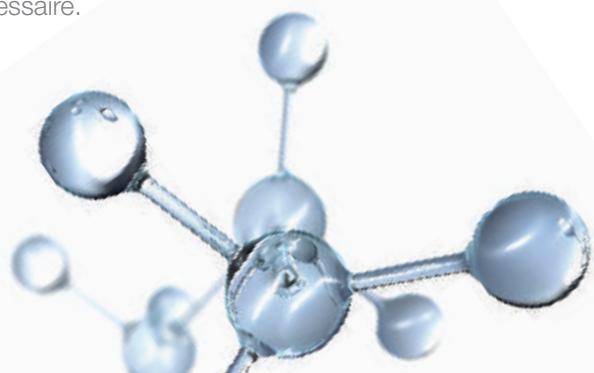
Il est attendu que :

- les employés et les intervenants extérieurs reconnaissent de la même façon et atténuent de façon proactive les dangers opérationnels et physiques ainsi que ceux liés aux procédés,
- les employés et intervenants extérieurs identifient et éliminent de façon proactive et régulière leurs comportements à haut risques potentiels et ceux de leurs collègues de travail,
- les facteurs humains, l'implication du personnel, et les comportements observés sont traités,
- les comportements, les conditions peu sûres et autres signes avant-coureurs pouvant mener à des incidents sont enregistrés, analysés et traités.

**5.6** Un processus pour identifier et évaluer les risques sanitaires associés aux opérations qui peuvent potentiellement affecter les employés, les intervenants ou le public est mis en œuvre.

Basé sur l'évaluation du risque :

- les taux d'expositions sont contrôlés,
- des mesures appropriées de protection et de prévention sont mises en place,
- des moyens de détection et de diagnostic précoce sont fournis,
- les données pertinentes pour la santé sont enregistrées et revues,
- un suivi médical est demandé, si nécessaire.



## élément 6 : opérations et maintenance

**L'opération des installations à l'intérieur de paramètres précis et dans le cadre de la législation est essentielle. Ceci impose des procédures efficaces, des programmes structurés d'entretien et d'inspection, des équipements critiques pour l'Intégrité des Opérations fiables et un personnel qualifié qui applique ces procédures et programmes avec constance.**

**6.1** Les procédures dans le domaine des opérations, de l'entretien et de l'inspection sont élaborées, mises en œuvre et systématiquement utilisées. Ces procédures prennent en considération si nécessaire :

- les spécificités des activités à hauts risques potentiels,
- les règles générales d'opération,
- la réglementaires et les aspects environnementaux,
- les facteurs humains.

**6.2** Un processus de permis de travaux comprend les vérifications et autorisations cohérentes avec les risques liés aux opérations et aux équipements.

**6.3** Les équipements critiques sont identifiés et testés et font l'objet d'un programme d'entretien préventif.

**6.4** Les désactivations temporaires, l'arrêt ou l'indisponibilité des équipements critiques sont gérés.

**6.5** Des programmes sont en place pour maintenir l'intégrité des équipements et assurer l'évaluation, l'inspection et l'entretien de l'équipement.

**6.6** Les interfaces entre les opérations sont évaluées, et des procédures sont en place pour gérer les risques identifiés.

**6.7** Les aspects environnementaux sont pris en compte et contrôlés, en cohérence avec les attentes de l'OIMS, les exigences réglementaires et les plans d'activité.

Un planning de l'activité environnementale est établi et intégré dans les plannings généraux d'activité.

**6.8** La performance environnementale, incluant les émissions, les rejets et les déchets est suivie pour atteindre les objectifs fixés.

**6.9** Les exigences des lois, des réglementations et des permis applicables sont anticipées et satisfaites, et les exigences d'exploitation qui en découlent sont documentées et communiquées à ceux qui sont concernés. La conformité est vérifiée périodiquement.

**6.10** L'arrêt temporaire de longue durée ou la désactivation appropriée des installations est planifié et géré.

**6.11** Des processus d'assurance-qualité sont en place, permettant d'assurer que les installations et les matériels reçus satisfont les spécifications prévues.







## élément 7 : gestion du changement

Tout changement dans les opérations, les procédures, les standards, les installations ou les organisations, doit être évalué et géré de sorte que les risques concernant l'Intégrité des Opérations qui en découlent restent à un niveau acceptable.

7.1 Un processus est en place pour gérer à la fois les changements temporaires et les changements permanents.

7.2 Le processus pour la gestion du changement prévoit :

- le niveau d'approbation requis,
- l'analyse des conséquences sur l'Intégrité des Opérations,
- la conformité à la réglementation et aux standards approuvés,
- l'obtention des permis nécessaires,
- la documentation, y compris les raisons du changement,
- la communication des risques associés au changement et les mesures d'atténuation requises,
- les limitations de durée,
- les besoins en formation.

7.3 Les changements temporaires ne dépassent pas les autorisations initiales en temps et en portée sans avoir été revus et approuvés.

## élément 8 : entreprises intervenantes

Les entreprises intervenantes effectuant un travail pour les sociétés du groupe affectent leurs opérations et leurs réputations. Il est indispensable qu'elles opèrent d'une façon cohérente et compatible avec les politiques et objectifs des sociétés du groupe ExxonMobil.

**8.1** Les entreprises intervenantes sont évaluées et sélectionnées en utilisant des critères qui comprennent une appréciation de leur capacité à travailler dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

**8.2** Les niveaux de performance exigés des entreprises intervenantes sont définis et leur sont communiqués. Ils comprennent :

- la responsabilité d'affecter à la prestation du personnel formé, qualifié et capable de fournir les prestations spécifiques,
- un processus d'autocontrôle et de suivi.

**8.3** Les interfaces entre l'entreprise prestataire de service et l'entreprise bénéficiaire de la prestation sont gérées de façon efficace.

**8.4** La performance des entreprises intervenantes, l'implication de leurs directions dans leurs opérations, sont contrôlées et évaluées, des informations en retour leur sont fournies et leurs insuffisances sont corrigées.



## élément 9 : enquête et analyse des incidents/accidents

**Les incidents/accidents qui surviennent doivent faire l'objet d'une réelle enquête, d'un rapport et d'un suivi pour parvenir à l'Intégrité des Opérations.**

Cette démarche permet de tirer les leçons des incidents/accidents ainsi rapportés et d'utiliser ces enseignements pour prendre des mesures correctives et éviter qu'ils ne se reproduisent.

**9.1** Un processus est en place pour rapporter, enquêter, analyser et documenter les incidents/accidents et les presque accidents importants relatifs à la sécurité, la santé, l'environnement et la conformité aux lois et règlements.

**9.2** Des procédures sont en place pour que la direction juridique revoit et donne son avis sur les incidents/accidents chaque fois que nécessaire.

**9.3** Des procédures existent pour les incidents/accidents et presque accidents réels, autres que ceux dont les enquêtes sont menées avec l'aide de la direction juridique, de façon à :

- mener l'enquête en temps opportun,
- envisager les éventuelles conséquences lors de la détermination du niveau d'enquête,
- identifier les causes profondes et les circonstances aggravantes,
- déterminer les actions nécessaires pour réduire le risque d'occurrence de cet incident/accident et incidents similaires,
- tenir compte des réglementations.

**9.4** Les conclusions des enquêtes sont conservées et analysées régulièrement pour déterminer les domaines où il est justifié d'améliorer les pratiques, standards, procédures ou systèmes de gestion. Les conclusions servent de base à ces améliorations.

**9.5** Un processus est en place pour partager avec les organisations ExxonMobil les enseignements tirés des incidents/accidents et presque accidents et pour échanger avec l'extérieur chaque fois que cela est opportun pour faciliter l'amélioration des performances.



## élément 10 : prise en compte des collectivités et préparation aux cas d'urgence

**La prise en compte des " tiers " est importante pour améliorer la confiance et l'assurance des communautés dans lesquelles nous effectuons nos opérations. Disposer de plans d'urgence et s'y préparer sont les conditions indispensables pour être sûr qu'en cas d'incident/accident, toutes les actions nécessaires seront prises pour protéger le public, l'environnement, le personnel et les biens de la société.**

**10.1** Les attentes et préoccupations des collectivités au sujet de nos opérations, y compris celles des employés, sont collectées, reconnues et prises en compte au moment opportun.

**10.2** Les plans de préparation aux situations d'urgence, les réponses et les plans permettent le maintien de l'activité sont documentés, accessibles et explicités clairement.

Ces plans, cohérents avec les évaluations des risques d'Intégrité des Opérations, comprennent :

- les actions pour répondre à des scénarios d'incidents importants,
- l'organigramme, les responsabilités et niveaux d'autorité,
- les procédures de communication interne et externe,
- les procédures pour contacter les équipes et moyens d'intervention,
- les procédures pour évaluer les informations essentielles relatives à l'Intégrité des Opérations,
- les procédures d'interaction avec d'autres entreprises, ainsi qu'avec des organisations externes,
- un processus de mise à jour périodique.

**10.3** Le personnel, les installations et les équipements nécessaires en cas d'urgence sont identifiés et facilement disponibles.

**10.4** Des simulations et exercices sont régulièrement menés, et comprennent les contacts et la communication externes. Les leçons sont clairement identifiées et prises en compte pour le futur.

## élément 11 : évaluation et amélioration de l'intégrité des opérations

L'évaluation du niveau de satisfaction des attentes est essentielle pour améliorer l'Intégrité des Opérations et rappeler les responsabilités de chacun.

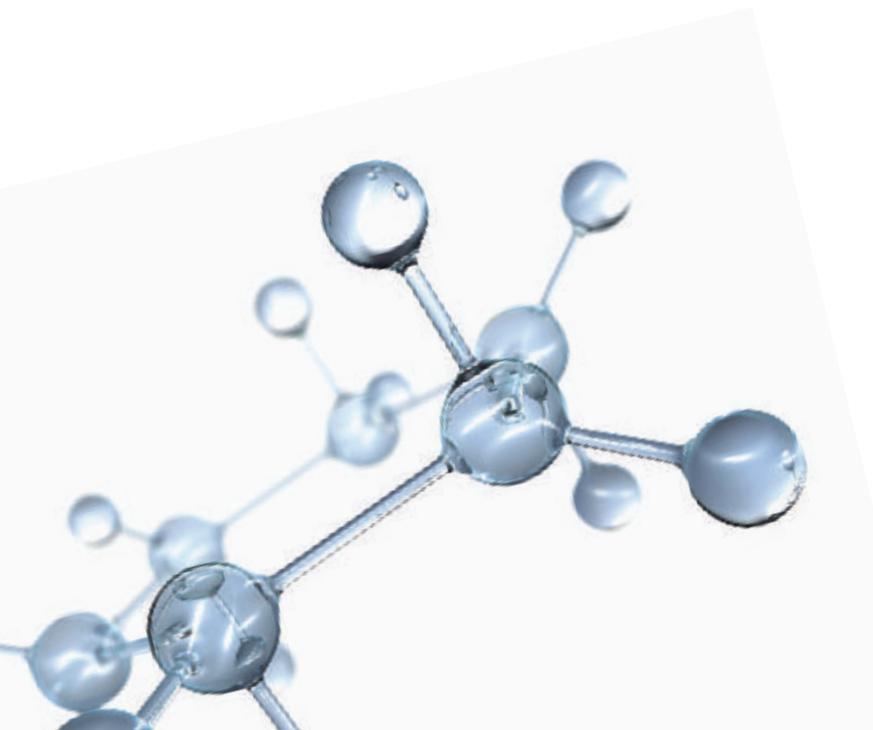
**11.1** Les opérations sont évaluées à intervalles déterminés à l'avance pour mesurer à quel niveau les attentes du système de l'Intégrité des Opérations sont satisfaites.

**11.2** La fréquence et le domaine des évaluations sont fonction de la complexité des opérations, du niveau de risque et des performances passées.

**11.3** Les évaluations sont menées par des équipes multifonctionnelles qui comprennent des experts extérieurs à l'unité contrôlée.

**11.4** Les problèmes identifiés lors des évaluations sont résolus et documentés.

**11.5** L'efficacité de la méthode d'évaluation est revue périodiquement et des propositions sont faites pour l'améliorer.





## les caractéristiques des systèmes de gestion

Chaque unité opérationnelle doit disposer de systèmes de gestion correctement élaborés et documentés qui répondent à toutes les attentes exposées dans le cadre de l'OIMS.

Les systèmes de gestion mis en place pour remplir les attentes de l'OIMS doivent comporter les cinq caractéristiques suivantes pour être efficaces. Il est important que chacune de ces cinq caractéristiques soit documentée.

### domaine d'application et objectifs

Le domaine d'application définit les limites du système et identifie les interfaces avec d'autres systèmes, organisations et installations. Les objectifs définissent clairement les buts du système et les résultats attendus.

### processus et procédures

Les processus couvrent les étapes décrivant ce que fait le système et comment il fonctionne.

Les procédures couvrent les activités essentielles exigées par les processus.

### ressources et responsabilités

Les exigences en termes d'autorité d'approbation, d'expérience et de formation qualifiant les personnes pour s'acquitter de leur rôle et de leur responsabilité sont définies, à la fois lors de la mise en place et lors de l'exécution du système.

### contrôles et mesures

Un système doit être contrôlé afin de vérifier qu'il fonctionne comme prévu et qu'il atteint les objectifs fixés. Il existe deux composantes. Les contrôles déterminent si les processus et procédures fonctionnent et sont appliqués efficacement. Les mesures confirment la qualité des processus de la structure et déterminent si les objectifs et résultats du système sont en voie d'être atteints.

### mécanismes de suivi et amélioration

Ces mécanismes veillent à ce que des actions soient prises en compte pour permettre une amélioration continue du système. Ils utilisent les résultats des évaluations et des activités de contrôle et de mesures pour renforcer la pertinence, le potentiel et l'efficacité du système.



## évaluation

**Une évaluation permanente est essentielle** afin de s'assurer que les attentes et le système sont respectés. L'OIMS a recours à des processus d'évaluation interne et externe afin de mesurer le niveau de conformité par rapport aux attentes. De telles évaluations fournissent les informations nécessaires à l'amélioration des performances et des systèmes de gestion associés.

Le processus d'évaluation se concentre sur l'évaluation des systèmes de gestion.

Deux dimensions sont évaluées :

### 1. le statut du système

- Le degré de conformité aux cinq caractéristiques d'un Système de Gestion de l'Intégrité des Opérations dans la conception du système et de sa documentation.
- Le degré de déploiement, y compris la communication, la formation et la mise en place de contrôles, de mesures et du processus de suivi et d'amélioration.

### 2. l'efficacité du système

- Le degré de conformité aux exigences du système et de sa documentation.
- La qualité de la mise en œuvre du système.
- Le degré de bon fonctionnement du système et de respect des objectifs fixés.



**Protect Tomorrow.  
Today.**

## les notations oims

Le statut du système et son efficacité sont tous les deux contrôlés lors des évaluations.

Le statut du système est évalué qualitativement par " Répond aux critères " ou " nécessite des améliorations ". L'efficacité du système est évaluée quantitativement sur une échelle allant de 1 à 4, 4 étant le niveau le plus élevé.

La note globale de l'efficacité de l'unité à évaluer est calculée à partir de la moyenne des évaluations de l'efficacité de chaque système individuel.

## la fréquence d'évaluation

Les évaluations externes sont menées tous les trois à cinq ans. La fréquence exacte d'évaluation est déterminée par les performances d'Intégrité des Opérations de l'unité à évaluer et par le niveau de risque des opérations de l'unité.

Les évaluations internes ont lieu une fois par an dans les années intermédiaires. Les systèmes qui, selon le jugement de la direction de la fonction à laquelle rapporte l'unité à évaluer, ont le plus grand impact sur l'Intégrité des Opérations sont évalués annuellement. Les autres systèmes d'Intégrité des Opérations sont évalués approximativement au milieu de l'intervalle séparant deux évaluations externes.



## les responsabilités de la direction dont dépendent les unités à évaluer

Les éléments et les attentes dans le cadre de l'OIMS ont pour objectif de donner des directives concernant les Systèmes de Gestion de l'Intégrité des Opérations pour une unité à évaluer (UE). Cependant certains aspects de la gestion de l'Intégrité des Opérations nécessitent une surveillance et un soutien qui s'appliquent aux UE. A un niveau plus élevé que l'unité à évaluer des responsabilités OIMS et des procédures doivent être mises en place pour traiter ces domaines si nécessaire. Les directives suivantes traitent de ces procédures qui permettent de fournir une vision d'ensemble et un soutien.

### Engagement, implication et responsabilité de la direction

- Faire preuve d'un engagement et d'une forte implication dans les activités liées à l'Intégrité des Opérations à tous les niveaux de responsabilité concernés, incluant la participation aux évaluations OIMS et la mise à disposition de ressources suffisantes pour répondre aux exigences de l'intégrité des opérations.
- S'assurer que les systèmes de gestion fonctionnels abordent les attentes et les directives fonctionnelles de l'OIMS.
- Etablir, communiquer et suivre la performance SHE des unités à évaluer ainsi que l'amélioration des résultats dans toutes les activités ; récompenser les résultats / réalisations significatives.
- Etablir et maintenir les processus pour collecter et remonter à temps des informations SHE précises.
- Communiquer les attentes et suivre les progrès en prenant en considération la mise en place de l'OIMS pour les nouvelles opérations des sociétés du groupe ExxonMobil.
- Les managers responsables d'unités opérées par des tiers (operated by others, OBOs), non inclus dans les unités à évaluer, communiquent les principes de l'OIMS aux opérateurs tiers, encouragent l'adoption de l'OIMS ou de systèmes similaires et surveillent leur mise en place.

### Evaluation et gestion des risques

- Suivre l'évolution des niveaux de risque pour la fonction ainsi que celle des mesures de prévention.

### Conception et construction des installations

- S'assurer qu'il existe des standards minimum raisonnables pour la conception et la construction des installations, y compris dans les cas où les exigences réglementaires ne sont pas suffisamment protectrices.



## Personnel et formation

- S'assurer que les processus sont en place pour maintenir les compétences qui sont importantes pour l'Intégrité des Opérations.

## Opérations et Maintenance

- Suivre l'exécution des programmes assurant l'Intégrité des équipements.
- S'assurer que des processus sont en place pour l'analyse réglementaire appropriée, l'interprétation et l'application.
- S'assurer de l'adéquation des processus assurant le respect de la réglementation.
- Suivre l'état de la conformité avec les réglementations et les bonnes pratiques.
- Diriger le planning de l'activité environnementale, superviser sa mise en place et assurer son suivi.

## Gestion du changement

- S'assurer que les implications concernant l'Intégrité des Opérations des changements organisationnels sont évaluées et communiquées.

## Enquête et analyse des incidents/accidents

- S'assurer que les processus sont en place pour remonter et partager les leçons des incidents/accidents ayant eu lieu dans la société et dans l'industrie.

## Prise en compte des collectivités et préparation aux cas d'urgence

- Vérifier que les processus sont en place pour assurer la préparation, la réponse aux cas d'urgence et le maintien de l'activité pour les événements nécessitant des ressources extérieures des unités à évaluer.

## Evaluation et amélioration de l'intégrité des opérations

- S'assurer que les processus sont en place pour analyser les résultats d'évaluations individuelles et collectives.
- Vérifier le suivi de la résolution des écarts et leur clôture.
- S'assurer que les processus sont en place pour maintenir l'efficacité des évaluations, incluant une revue de la taille des unités à évaluer et des méthodes (par exemple priorité(s), durée, étendue, fréquence).
- Evaluer périodiquement le respect des principes énoncés, pour s'assurer que les résultats attendus sont atteints.





5959 Las Colinas Boulevard  
Irving, Texas 75039-2298

[www.exxonmobil.com](http://www.exxonmobil.com)



Printed entirely on recycled paper

Juillet 2009

## 2010 ATTESTATION STATEMENT (ISO 14001 and OHSAS 18001)

### **Terms of Engagement:**

Lloyd's Register Quality Assurance has reviewed ExxonMobil's Operations Integrity Management System (OIMS) and has evaluated it against the requirements of the international standard for Environmental Management Systems, ISO 14001:2004 and Occupational Health & Safety Management Systems, OHSAS 18001:2007. The objectives of the review were to confirm that the design of the OIMS continues to meet the intent of the ISO 14001 and OHSAS 18001 requirements, to make a broad determination on the status of its implementation globally across the Corporation and to evaluate the continual improvement of environmental, occupational health & safety performance.

### **LRQA's Approach:**

Our attestation approach addressed each of the following steps in the overall assessment process:

- Evaluation of OIMS conformance to ISO 14001 and OHSAS 18001, including Corporate OIMS Expectations and translation to management systems for Upstream, Downstream and Chemical Business Units;
- Review and evaluation of the OIMS assessment process and results for the Upstream, Downstream and Chemical Business Units and Corporate headquarters;
- Evaluation of continual improvement as measured by the OIMS assessment process, programs to set and achieve environmental, occupational health & safety goals and objectives, and improvements in performance;
- Annual visits to review OIMS implementation at Upstream, Downstream, Chemical and Corporate headquarters for the period covering 2008 to 2010 and sampling of sites covering all three business units.

### **Our Conclusions:**

Objective evidence was available to support the following conclusions, in line with the stated objectives of the review:

The design of the OIMS has embraced the intent of ISO 14001 and OHSAS 18001 and has addressed each of the individual management systems elements.

- The OIMS is in place throughout the Corporation. Improvements in its effectiveness over time have been reinforced by a disciplined and comprehensive self-assessment process.
- Deployment of the OIMS, in particular the inclusion of Environmental Business Plans in the annual planning cycle, has continued to drive improvements in the Corporation's environmental, occupational health & safety performance.
- At the locations visited, management demonstrated high standards of leadership and accountability and all personnel interviewed showed a high degree of personal commitment to OIMS implementation, environmental protection and occupational health and safety.

### 2010 ATTESTATION STATEMENT (ISO 14001 and OHSAS 18001)

It is the opinion of Lloyd's Register Quality Assurance that ExxonMobil's OIMS is consistent with the intent and meets the requirements of ISO 14001 and OHSAS 18001. We further believe ExxonMobil to be among the industry leaders in the extent to which environmental, occupational health & safety management considerations have been integrated into its business processes for ongoing operations and for the planning and development of new projects.

**LRQA Reference:** UQA 0110889

Date of issue: October 1, 2010

For and on behalf of LRQA, USA

This Attestation Statement is valid for three calendar years from the date of issue.

#### *Third party liability*

*LRQA, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as the 'Lloyd's Register Group'. The Lloyd's Register Group assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant Lloyd's Register Group entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.*

#### *LRQA's Competence and Independence*

*LRQA ensures the selection of appropriately qualified individuals based on a rigorous appraisal of their training, qualifications, and experience. The team conducting the assurance of the Report was multidisciplinary and has been involved in assurance assessments from the outset of external verification of nonfinancial performance reports. LRQA's internal systems have been designed to manage and review assurance and certification assessments. This involves independent review by senior management of the outcome derived from the process applied to the assurance of corporate reports.*

#### *Independence of LRQA from ExxonMobil*

*LRQA and ExxonMobil operate as discrete and independent legal entities. LRQA provides ExxonMobil with third-party attestation assessment services to ISO 14001 and OHSAS 18001. The assurance and attestation assessment services are the only work undertaken by LRQA for ExxonMobil.*

#### *Conflict of interest*

*LRQA is part of the Lloyd's Register Group of entities. Lloyd's Register Group entities recognize that potential conflicts of interest may exist that could impact on their independent assurance and certification activities. Lloyd's Register Group entities are committed to identifying and managing such conflicts so that they do not adversely impact their independence and impartiality. To protect the integrity, neither LRQA nor any other Lloyd's Register Group entity will provide services that create a conflict and compromise the independence and impartiality of third-party assurance and certification. The Lloyd's Register Group entities will never verify their own solutions to a customer's problem.*



Andrew Smith  
President  
Lloyd's Register Quality Assurance, Inc.

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## Annexe 2

Politiques et chartes de Mobil International  
Petroleum Corporation – Région Nouvelle-Calédonie

## Engagement Sécurité – Santé - Environnement

**Nous nous engageons à conduire nos activités de manière à assurer la sécurité et à préserver la santé de toutes personnes qui interviennent sur nos installations.**

**Nous conduisons ces activités dans le respect de l'environnement et du bien-être des communautés avoisinantes.**

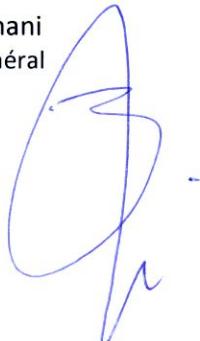
**Nous croyons que tout incident ou accident est évitable.**

Pour mettre en œuvre cet engagement,

- nous utilisons notre système de gestion de la fiabilité des opérations « **OIMS** » pour identifier, gérer et maîtriser les risques sécurité, santé et environnement liés à nos activités et à nos produits et prévenir tout incident, accident et accident majeur,
- nous concevons, inspectons, entretenons, modifions et opérons nos installations de manière à protéger les personnes et les biens et à maîtriser les rejets dans l'environnement,
- nous sélectionnons et formons notre personnel et nous nous assurons de sa compétence,
- nous sélectionnons les entreprises intervenantes qui partagent nos principes et exigences SHE,
- nous encourageons et reconnaissions l'engagement et l'exemplarité de chacun,
- nous informons les personnes qui travaillent sur nos installations des risques que peuvent comporter nos activités pour leur sécurité et leur santé. Nous les faisons participer aux programmes de prévention,
- nous participons à l'élaboration des lois et règlements sécurité, santé et environnement avec les pouvoirs publics, les organismes compétents et les organisations professionnelles, Nous sommes organisés et nous coopérons avec eux pour réagir efficacement en cas d'incident,
- nous soutenons les actions sécurité menés par notre personnel,
- nous analysons et prenons en compte les enseignements des incidents et accidents et mettons en œuvre des mesures pour éviter leur répétition,
- nous conduisons les revues appropriées de notre système de gestion « **OIMS** » pour nous assurer de son efficacité

**Nous attendons de notre personnel et de celui des entreprises qui interviennent sur nos installations une participation active et exemplaire pour atteindre l'objectif de Zéro Incident.**

Nicolas Bennani  
Directeur Général



**ExxonMobil**

## Principes Directeurs

Notre société fait partie du groupe ExxonMobil dont l'ambition est d'être le meilleur groupe pétrolier et pétrochimique mondial. Pour atteindre cet objectif, il nous faut obtenir continuellement des résultats opérationnels et financiers de tout premier ordre tout en adhérant aux standards les plus élevés en matière de sécurité et de conduite des affaires.

La qualité du personnel de notre société reste son meilleur atout. Notre professionnalisme et notre détermination, permettront à la société d'être positionnée au mieux pour une réussite à long terme.

Nous avons, bien sûr, la responsabilité de développer et de mettre en œuvre des idées et des actions pour obtenir des résultats. Mais les méthodes que nous utilisons pour obtenir ces résultats sont aussi importantes que les résultats eux-mêmes. La société groupe attend de nous que nous observions les standards les plus élevés d'intégrité dans la conduite de nos affaires.

Nous devons nous assurer périodiquement que nous connaissons bien les politiques fondamentales de la société pour satisfaire ces exigences et appliquer leurs principes dans notre travail de tous les jours.

Personne dans notre organisation n'a le pouvoir d'accorder de dérogation à ces politiques et aucune situation ne peut justifier leur violation. Notre réputation de société responsable en dépend.

Si vous avez des questions concernant tel ou tel de leurs aspects, n'hésitez pas à les poser à votre hiérarchie. Le Coordinateur des Ressources Humaines ou le Controls Advisor se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire sur l'application et l'interprétation de ces politiques.

Nous atteindrons nos objectifs grâce à une exécution sans défaut de nos plans et à l'adhésion stricte à nos principes directeurs, en même temps qu'à nos standards de conduite des affaires.

Nicolas Bennani  
Directeur Général



**ExxonMobil**

## Relation clientèle et qualité des produits

La société considère que la satisfaction du client est un objectif primordial pour le succès de l'entreprise. Conscient de ses responsabilités envers les consommateurs qu'il sert directement et des clients qui revendent ses produits, la société s'efforce de comprendre leurs exigences et préoccupations et de mériter leur confiance en répondant à leurs attentes.

La politique de la société consiste, en particulier, à :

- fournir des produits de grande qualité satisfaisant ou dépassant les exigences techniques des équipements concernés et les besoins des consommateurs en toutes circonstances normales;
- offrir des services répondant toujours à des standards élevés de performance, d'efficacité et de courtoisie;
- donner des informations précises et suffisantes sur ses produits et services et, en particulier, des détails sur les garanties offertes de manière à ce que le client puisse se décider en toute connaissance de cause;
- exiger la vérité dans le domaine de la publicité et de toute autre communication.

En outre, lorsque les produits de la société sont distribués au consommateur final par des tiers tels qu'exploitants de station-service ou revendeurs, la politique de la société est d'encourager fortement ces tiers à satisfaire à des standards de performance comparables à ceux que s'est fixés la société .

Nicolas Bennani  
Directeur Général



**ExxonMobil**

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

### Annexe 3

#### Liste des procédures du dépôt pétrolier

*Ce document et les informations qu'il contient sont confidentiels.  
Il ne peut en aucun cas être diffusé à des tiers sans l'accord préalable de la société.*

ExxonMobil  
Liste des procédures  
Dépôt pétroliers

31/12/2012

Theme	Genre	Dept.	Type	P.#	Titre	Vers.
General	NAF	GEN	PR	002	Préparation des procédures et modes opératoires - Template	5,0
General	NAF	GEN	PR	016	Gestion des changements	3,1
General	NAF	GEN	PR	017	Gestion des archives	2,0
General	NAF	GEN	PR	003	Traitemet des rapports de réclamations, demandes d'actions correctives & préventives	3,0
General	NAF	GEN	PR	018	Computer room - IT process	1,0
CS	NAF	GEN	PR	009	Utilisation des appareils respiratoires	1,0
CS	NAF	GEN	PR	010	Entretien des appareils respiratoires	1,1
HR	NAF	GEN	PR	005	Compétences, formation et revue des performances -	5,1
HR	NAF	GEN	PR	007	Mutations internes et recrutements	1,3
Controller	NAF	GEN	PR	012	Sécurité et contrôle des systèmes informatiques	2,0
CS	NAF	OIM	PR	001	Evaluation et sélection des sous-contractants	4,0
CS	NAF	OIM	PR	002	Evaluation et gestion du risque	3,0
CS	NAF	OIM	PR	003	Hygiène industrielle	2,1
CS	NAF	OIM	PR	004	Réponse aux urgences	1,1
CS	NAF	OIM	PR	005	Cellule de crise - Strategic Management Team	3,2
CS	NAF	OIM	PR	006	Gestion des équipements critiques	2,1
CS	NAF	OIM	PR	009	Notification, investigation, rapport des incidents et presque incidents	3,1
CS	NAF	OIM	PR	010	Exigences réglementaires	4,1
CS	NAF	OIM	PR	013	Gestion des données, des documents et des documents critiques OIMS	4,0
CS	NAF	OIM	PR	014	Analyse de scénarios de risque (risk assessment method - RAM)	1,0
SHE / OIMS	NAF	OPS	PR	002	Gestion des fiches de données de sécurité	2,1
CS	NAF	OPS	PR	004	Permis de travail	2,0
CS	NAF	OPS	PR	005	Maîtrise du produit conforme et de la cuve de SLOP (TK 1)	2,0
CS	NAF	OPS	PR	009	Demande de "Product Quality Waiver"	1,2
SHE / OIMS	NAF	RHO	PR	001	Sureté, Sécurité RHO Nouméa	3,0
SHE / OIMS	NAF	RHO	PR	002	Evacuation du Siège	2,1
SHE / OIMS	NAF	SHE	PR	001	Gestion des LPO (Loss Prevention Observation)	2,1
SHE / OIMS	NAF	SHE	PR	002	Analyse de sécurité des tâches (job safety analysis - JSA)	3,0
CS	NDU	AVT	PR	001	Contrôle et manipulation des produits aviation	2,0
CS	NDU	CTR	PR	006	Gestion des mouvements de matériel et équipements	4,0
CS	NDU	CTR	PR	007	Gestion des clés et accès au dépôt de Ducos	2,0
CS	NDU	CTR	PR	024	Vérification des compteurs -	4,0
CS	NDU	OIM	PR	001	Gestion de l'intégrité des opérations au dépôt de Ducos	3,0
CS	NDU	OIM	PR	002	Engagement de la hiérarchie et organisation du dépôt OIMS	1,0
CS	NDU	OIM	PR	003	Comité SHE & Comité de suivi de l'OIMS au dépôt de Ducos	3,0
CS	NDU	OIM	PR	004	Gardiennage du dépôt de Ducos	6,0
CS	NDU	OIM	PR	005	Admission de personnes au dépôt de Ducos	1,0
CS	NDU	OPS	PR	001	Point eclair Pensky Martens	1,0
CS	NDU	OPS	PR	002	Point eclair Abel Flash	1,0
CS	NDU	OPS	PR	001	Jaugeage de cuves au dépôt	4,0

ExxonMobil  
Liste des procédures

CS	NDU	OPS	PR	Décr.	Procédure	Nombre de pages
CS	NDU	OPS	PR	003	Distillation MANUELLE	1,0
CS	NDU	OPS	PR	004	Utilisation du densimètre électronique DMA 35N	1,0
CS	NDU	OPS	PR	005	Procédure Explosimètre - Utilisation et calibration des explosimètres	1,0
CS	NDU	OPS	PR	006	Test de transparence	1,0
CS	NDU	OPS	PR	007	Test d'eau avec les pastilles Shell	1,0
CS	NDU	OPS	PR	010	Gestion des activités marines au dépôt de Ducos	1,0
CS	NDU	OPS	PR	011	Vérification des jauge automatiques	1,0
CS	NDU	OPS	PR	012	Suivi du matériel incendie au dépôt de Ducos	2,0
CS	NDU	OPS	PR	013	Contrôle des instruments de mesures au dépôt de Ducos	6,2
CS	NDU	OPS	PR	014	Maintenance des équipements	5,0
CS	NDU	OPS	PR	015	Maintenance de la station de pompage incendie	2,0
CS	NDU	OPS	PR	016	Maintenance des embarcations marines	1,1
CS	NDU	OPS	PR	017	Suivi du matériel anti-pollution au dépôt de Ducos	2,0
CS	NDU	OPS	PR	018	Verification des densimètres	2,2
CS	NDU	OPS	PR	019	Déchargements de pétroliers	2,0
CS	NDU	OPS	PR	020	Conditionnement des produits en fûts	2,0
CS	NDU	OPS	PR	021	Vente de carburant au dépôt de Ducos	6,0
CS	NDU	OPS	PR	022	Gestion et usage des additifs	3,0
CS	NDU	OPS	PR	023	Tests des produits	1,0
CS	NDU	OPS	PR	024	Ravitaillement de navires au dépôt de Ducos	1,1
CS	NDU	OPS	PR	025	Transferts internes de carburant au dépôt de Ducos	1,0
CS	NDU	OPS	PR	026	Utilisation et vérification du distillateur electronique	1,0
CS	NDU	OPS	PR	027	Prise de densité	2,0
CS	NDU	OPS	PR	028	Installations électriques	1,0
CS	NDU	OPS	PR	029	Mesure de conductivité	2,0
CS	NDU	OPS	PR	030	Gestion des projets d'investissements CS	3,0
CS	NDU	OPS	PR	032	Gestion des déchets et suivi des consommations	1,0
CS	NDU	OPS	PR	033	Gestion des séparateurs	3,0
CS	NDU	OPS	PR	034	Chargement des pétroliers au dépôt de Ducos	1,0
CS	NDU	OPS	PR	035	Tests des flexibles et lignes	1,0
CS	NDU	OPS	PR	036	Vérification des thermomètres	6,0
CS	NDU	OPS	PR	037	Expedition d'échantillon (voir libération de cuve) - PQMS	1,0
CS	NDU	OPS	PR	038	Utilisation de chariot élévateur	1,0
CS	NDU	OPS	PR	041	Libération des cuves de stockage au dépôt de Ducos	1,0
CS	NDU	OPS	PR	042	Prélèvement et gestion des échantillons de carburants	1,0
CS	NDU	OPS	PR	045	Contrôle de l'efficacité de l'émulseur fluoprotéinique	1,0
CS	NDU	OPS	PR	047	Etalonnage des manomètres	1,0
CS	NDU	OPS	PR	048	Gestion d'alerte cyclonique au dépôt de Ducos	2,0
CS	NDU	OPS	PR	049	Commande et gestion des scellés	1,0
CS	NDU	OPS	PR	050	Point éclair Seta Flash	1,0

ExxonMobil  
Liste des procédures

CS	NDU	OPS	PR	051	Maîtrise du produit non conforme et gestion de la cuve de SLOP	1,0
CS	NDU	OPS	PR	052	Gestion des rubans de jauge manuelle	2,0
CS	NDU	OPS	PR	053	Chargement en source au dépôt de Ducos	7,0
CS	NDU	OPS	PR	054	Mesure de conductivité	2,0
CS	NDU	OPS	PR	055	Point éclair du DPK avec l'Abel Flash	2,0
CS	NDU	OPS	PR	056	Point éclair de l'ADO avec le Pensky Martens	2,0
CS	NDU	OPS	PR	057	Gestion des équipements critiques	1,0
CS	NDU	OPS	PR	058	Protection individuelle du personnel	1,0
CS	NDU	OPS	PR	059	Copper strip tarnish test	
CS	NDU	SUP	PR	001	Manœuvre des flexibles sous marins	1,2

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## Annexe 4

### Permis de travail

*Ce document et les informations qu'il contient sont confidentiels.  
Il ne peut en aucun cas être diffusé à des tiers sans l'accord préalable de la société.*

# PERMIS DE TRAVAIL

N° PT

Travail à Chaud

Travail à Froid

JLA N°

Ce Permis est valide uniquement pour la période spécifiée (12h max.) et tant que les conditions analysées et les mesures de sécurité accordées demeurent inchangées.  
En cas d'alerte, le permis n'est plus valide. Cesser le travail, laisser le chantier en sécurité et rejoindre le point de ralliement désigné.

<b>A</b>	<b>INTERVENANT</b>	Nom, Prénom :		Société :	Nbre de personne :
<b>B</b>	<b>TRAVAUX</b>	Localisation du travail :			
Description des travaux :					
Début des travaux Date:		Heure :	N° Ordre de Travail :	Permis Expire (Heure) :	
<b>C</b>	<b>IDENTIFICATION DES RISQUES</b>	Est-ce que l'activité concernée implique les points ci-dessous ? Si "Oui" assurez vous que la documentation nécessaire et jointe, ou que les points traités dans la JLA			
1	Le travail à chaud se situe t-il en zone à risque ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Test d'Atmosphère	N° CTA
2	Les travailleurs sont-ils exposés à une possible chute supérieure à 2m de hauteur ? (élévation /tranchée/trou d'homme)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Travail en Hauteur	N° CTH
3	Ce travail nécessite une isolation ? (mécanique-vannes-électrique-disjoncteur)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat d'Isolation	N° CI
4	Ce travail nécessite une ouverture d'un réseau hydrocarbure ? (brides, filtres, etc..)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat d'Ouverture d'un Réseau Hydrocarbure	N° CORH
5	Ce travail nécessite t-il une entrée en espace confiné ? (cuves, tranchée, etc...)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat d'Entrée en Espace Confiné	N° CEEC
6	Est-ce que l'atmosphère peut être déficiente en oxygène ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Test d'Atmosphère	N° CTA
7	Ce travail nécessite une excavation > 230mm? (manuelle ou d'une autre manière)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat d'Excavation	N° CE
8	Ce travail nécessite une intervention sous la présence d'une tension électrique ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Travail Electrique	N° CTE
9	Ce travail nécessite une intervention sous-marine ? (vérif. des lignes MRT, etc...)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Travaux Sous-marin	N° CTS
10	Ce travail nécessite l'utilisation d'un équipement de levage ? (grue)	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Levage	N° CL
11	Ce travail nécessite l'utilisation d'un équipement à moteur thermique ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat d'Inspection d'Equipement à moteur thermique	N° CIE
12	Ce travail affecte t-il l'intégrité d'un équipement critique?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Désactivation d'Equipement Critique (COD - Control Of Defeat)	N° COD
13	Est-ce qu'une radiographie sera réalisée ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat de Travaux Radiographié	N° CTR
14	Un plan de réponses aux urgences est-il nécessaire ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Plan d'Urgence	N° PU
15	Ce travail se fera avec une flamme nue ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Revoir et confirmer le rôle du Surveillant Incendie	
16	Interfaces - D'autres activités seront elles affectées par ce travail?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - L'inclure dans la JLA, communiquer aux parties concernées et faire signer l'interface	
17	Ce travail inclus une exposition à : l'amiante, au manganèse, au plomb, au sablage, au bruit, des produits pétroliers, des températures extrêmes (chaud-froid), des poussières, des brumisations ou des vapeurs hydrocarbures ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Se référer à la procédure des règles d'hygiène et/ou matrice des EPI + l'inclure dans la JLA	
18	Est-ce qu'un nouvel opérateur (SSW) participe au travaux ?	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui - Joindre le Certificat SSWC	N° SSWC
19	Tous les dangers identifiés pendant l'inspection du site sont inclus dans la JLA ?	<input type="radio"/> O			
20	Un point SONAR-SECURITE a été fait par tous les travailleurs ?	<input type="radio"/> O			
21	Autres	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	Si Oui, les mesures nécessaire sont incluses dans la JLA	
<b>E</b>	<b>AUTORISATION</b>				
<b>LE CHEF DE SECTEUR :</b> (Personne responsable de la zone où le travail est réalisé)		Nom, Prénom :		Signature :	Heure :
<b>L'APPROBATEUR :</b> (Autorisation finale d'approbation pour que le travail soit réalisé) (Confirmation que les autres documents sont identifiés dans la section D)		Nom, Prénom :		Signature :	Heure :
<b>HAND OVER (Remplacement) :</b> <b>NOUVEL INTERVENANT</b>		Nom, Prénom :		Signature :	Heure :
<b>HAND OVER (Remplacement) :</b> <b>NOUVEL APPROBATEUR</b>		Nom, Prénom :		Signature :	Heure :
<b>F</b>	<b>CONFIRMATION</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je confirme que ce travail sera selon le document spécifié. Aucun travail, autre que celui prévu, ne sera réalisé.</li> <li>• J'ai lu, compris, appliquerai et ferai appliquer au personnel sous mes ordres toutes les recommandations définies par ce permis et les documents associés.</li> <li>• Je confirme avoir expliquer les risques et ferai appliquer au personnel sous ma responsabilité toutes les recommandations définies dans la JLA et m'assure que tous les contrôles sont en place.</li> </ul>					
<b>L'INTERVENANT :</b>		Signature :		Heure :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai compris mon rôle et les responsabilités comme surveillant incendie et je suis capable de remplir ce rôle.</li> </ul>					
<b>Le SURVEILLANT INCENDIE :</b> (seulement si flamme nue en zone à risque, se référer à la section 2.15.5 du manuel des permis de travail pour les détails)		Signature :		Heure :	
<b>G</b>	<b>REVALIDATION</b> (en cas de suspension)	• Le travail prévu dans ce permis peut reprendre. Note : ce permis est valide pour une durée maximum de 12:00 . L'heure est définie dans la partie B.			
<b>L'APPROBATEUR :</b>		Nom :		Signature :	Heure :
<b>H</b>	<b>CLOTURE DE PERMIS</b>	<input type="checkbox"/>	Travaux achevé	<input type="checkbox"/>	Etat des lieux si travaux non achevé :
<b>L'INTERVENANT :</b>		Signature :		Heure :	
<b>L'APPROBATEUR :</b>		Nom :		Signature :	Heure :

<b>CAPSE</b> CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## Annexe 5

### Liste des tâches au dépôt pétrolier

*Ce document et les informations qu'il contient sont confidentiels.  
Il ne peut en aucun cas être diffusé à des tiers sans l'accord préalable de la société.*

Date de dernière mise à jour /update :		mercredi 8 octobre 2014		DETAIL TACHE										To be updated on new form	
Emplacement	Famille	Tâches		INFORMATIONS SUR LA TACHE				OUTILS D'ANALYSE						Niveau de risque estimé	
		173	173	Chef de secteur	Freq. An	Nb pers. Requis.	Interfaces identifiées	JSA (N°)	Date de révision	Age de la revue (an)	Rev < 36m	FDS requise	Procédure	Autre outil (préciser)	
ATELIER	MRT	Préparation d'embarcation pour MRT	TDO	12	2			001-DUC	19/09/2014	0.2	1		NDU-OPS-PR-019		Lower
ATELIER	MIS	Utilisation d'outils portatifs, perceuse à colonne ou touret à meuler	Superviseur Technique	52	1			503-DUC	15/12/2011	3.0	1		NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower
ATELIER	MIS	Lavage des véhicules	Superviseur Technique	52	1			506-DUC	28/11/2012	2.0	1	x		TAKE 5 / SPSA	Lower
ATELIER	MIS	Visite d'entretien de véhicule	Superviseur Technique	52	1			507-DUC	28/05/2013	1.5	1	x		TAKE 5 / SPSA	Lower
ATELIER	MRT	Additivation de l'ADO en ligne	TDO	12	2			704-DUC	10/02/2012	2.8	1	x	NDU-OPS-PR-031		Lower
ATELIER	MIS	Utilisation du compresseur (vérification préliminaire)	Superviseur Technique	52	1			A FAIRE		-				TAKE 5 / SPSA	Lower
ATELIER	MIS	Stockage des solvants et peintures	Superviseur Technique	1	1			N/A		-		x		TAKE 5 / SPSA	Lower
BUREAUX	OIMS	Admission permanente de personnes au dépôt (induction)						N/A		-					
BUREAUX	OIMS	Admission temporaire de personnes au dépôt (induction)						N/A		-					
BUREAUX	OIMS	Etablissement d'un MOC						N/A		-					
BUREAUX	OIMS	Evaluation des soutrairants						N/A		-					
BUREAUX	OIMS	Gestion des comité OIMS du dépôt						N/A		-					
BUREAUX	OIMS	Gestion des MSDS (FDS)						N/A		-					
BUREAUX	Other	Parler, lire et écrire en anglais						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel Autocad						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel LOADEX / SYMEX						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel microsoft Excel						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel microsoft Power Point						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel microsoft Word						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel PacLink						N/A		-					
BUREAUX	Other	Utilisation du logiciel SAP						N/A		-					
BUREAUX	TECH	Suivi et maintenance des équipements dépôt						N/A		-					
CUVE	MIS	Contrôle des clapets d'expansion	Superviseur Technique	1	2			603-DUC	06/01/2011	3.9		x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower F
CUVE	MIS	Vérification des chambres à mousse	Superviseur Technique	4	2	OPERATION S DISPATCH		607-DUC	06/01/2011	3.9		x	NDU-OPS-PR-035 NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher F
CUVE	MIS	Contrôle du fonctionnement des détecteurs de niveau haut	Superviseur Technique	4	2	OPERATION S		624-DUC	17/05/2010	4.5					Lower F
CUVE	MIS	Inspection visuelle des boitiers des HLA	Superviseur Technique	1	2	OPERATION S		625-DUC	17/05/2010	4.5					Lower F
CUVE	OPS	Jaugeage de cuve du dépôt	Superviseur Opérations	52	2			701-DUC	09/05/2012	2.6	1	x	NDU-CTR-PR-001		Medium
CUVE	MIS	Purge des cuves au dépôt	Superviseur Technique	52	2	OPERATION S		703-DUC	18/10/2011	3.1		x	NDU-OPS-PR-033		Lower
CUVE	OPS	Nettoyage de la TK1 (par extérieur)	Superviseur Opérations	0.1	3	OPERATION S STOCK		705-DUC	06/01/2011	3.9		x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Medium F
CUVE	OPS	Assèchement et dégazage de cuve	Superviseur Opérations	1	3	OPERATION S		706-DUC	09/03/2012	2.7	1	x		Permis de travail	Medium
CUVE	MIS	Vidange de camion ordinaire dans la cuve (SLOP)	Superviseur Opérations	12	2	OPERATION S CAMIONS		708-DUC	03/08/2010	4.3		x			Lower
CUVE	OPS	Transfert cuve labo MRT -> TK1	Superviseur Technique	12	2	OPERATION S		709-DUC	30/01/2009	5.8		x			Medium F
CUVE	MIS	Inspection interne de réservoirs (entrées en espaces confinés)	Superviseur Opérations	1	2	OPERATION S		710-DUC	29/03/2012	2.7	1	x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher
CUVE	OPS	Nettoyage interne de cuves	Superviseur Opérations	1	4	OPERATION S STOCK		710-DUC	29/03/2012	2.7	1	x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher
CUVE	MIS	Démontage / Remontage des équipements d'une cuve (ligne entrée/sortie/drain/mousse etc...)	Superviseur Technique	1	2			711-DUC	11/07/2012	2.4	1			Permis de Travail	Medium
CUVE	OPS	Circulation en circuit fermé (i.e. Additivation)	Superviseur Opérations	6	2	OPERATION S		712-DUC	10/12/2013	1.0	1	x	NDU-OPS-PR-022	Techniques TDO	Lower
CUVE	MRT	Prise d'échantillons sur cuve (dans la ferme, sur pétrolier)	Superviseur Opérations	230	2	OPERATION S		802-DUC	02/12/2011	3.0	1	x	NDU-OPS-PR-042		Lower
CUVE	OPS	Prise d'échantillons en pied de cuve (aspiration flottante)	Superviseur Opérations	12	1	OPERATION S		804-DUC	15/12/2011	3.0	1	x	NDU-OPS-PR-042		Lower
CUVE	ERP	Utilisation des appareils respiratoires	Superviseur Technique	1	2			A FAIRE		-			GEN-M-101	Respecter notice	Medium
CUVE	MIS	Purge des cuves de JET avec Quick-Flush	Superviseur Technique	230	1	OPERATION S		A FAIRE		-		x	NDU-AVT-PR-001		Lower
CUVE	MIS	Purge des points bas des réseaux aviation	Superviseur Technique	52	1	OPERATION S		A FAIRE		-		x	NDU-AVT-PR-001		Lower
CUVE	OPS	Transfert de cuve à cuve (TDO)	TDO	2	2	OPERATION S		N/A		-		x	NDU-OPS-PR-025		P.Higher
CUVETTES	MIS	Manoeuvre des vannes (boisseau / volant)	Superviseur Technique	12	2			702-DUC	28/05/2013	1.5	1				Lower
CUVETTES	MRT	Virement de cuve à terre au collecteur des entrées	TDO	12	2	EQUIPE DE QUART		702-DUC	26/01/2012	2.8	1	x	NDU-OPS-PR-019 NDU-OPS-PR-034 NDU-OPS-PR-024		Lower

DEPOT	MIS	Remorquage d'une embarcation à l'aide du pick-up	Superviseur Technique	12	2		003-DUC	18/01/2012	2.9	1		NDU-OPS-PR-016		Medium	
DEPOT	MIS	Pompage des séparateurs par camion et vidange dans le ballast	Superviseur Opérations	12	2	CAMIONS	210-DUC	20/02/2008	6.8		x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	F
DEPOT	MIS	Prélevement d'échantillons pour analyse des eaux de rejet (piézomètres, sortie d'installations)	OIMS	2	2	COORDINATEUR OIMS	214-DUC	20/06/2012	2.4	1		NDU-OPS-PR-033		Lower	
DEPOT	MIS	Débroussaillage dans le dépôt	Superviseur Technique	230	2	OPERATIONS	501-DUC	18/01/2012	2.9	1		NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	
DEPOT	MIS	Manutention d'objets lourds (Geste et postures)	Superviseur Technique	0.05	1		502-DUC	06/01/2011	3.9					Lower	F
DEPOT	MIS	Utilisation du nettoyeur haute pression	Superviseur Technique	12	1		504-DUC	06/01/2011	3.9					Lower	F
DEPOT	MIS	Travaux en hauteur (au dessus de 180 cm)	Superviseur Technique	12	2	AUTRES OPERATIONS	505-DUC	17/12/2013	1.0	1		NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher	
DEPOT	MIS	Test de ligne (MRT / Transfert / SLOP)	Superviseur Technique	N/A	2	OPERATIONS	611-DUC	16/05/2013	1.5	1	x	NDU-OPS-PR-035 NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Medium	
DEPOT	MIS	Test de flexible en pression	Superviseur Technique	1	2		612-DUC	06/01/2011	3.9			NDU-OPS-PR-035 NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	F
DEPOT	MIS	Test de flexible "vacuum test" (dépression)	Superviseur Technique	0.3	2	OPERATIONS	614-DUC	06/01/2011	3.9			NDU-OPS-PR-035 NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	F
DEPOT	MIS	Dépose et repose des manomètres	Superviseur Technique	1	1	OPERATIONS	617-DUC	18/03/2009	5.7		x	NDU-OPS-PR-035		Lower	F
DEPOT	MIS	Peinture tuyauterie + accessoires	Superviseur Technique	52	1		618-DUC	09/06/2008	6.5		x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	F
DEPOT	MIS	Contrôle des isolements à l'aide d'un multimètre ou métrix	Superviseur Technique	2	1		619-DUC	06/01/2011	3.9					Lower	F
DEPOT	MIS	Vidange de ligne par pompage camion vidange (Gal)	Superviseur Technique	2	3	OPERATIONS	622-DUC	22/04/2010	4.6		x			Lower	F
DEPOT	Other	Prise de photo dans le dépôt	Superviseur Technique	12	2	Véhicules	629-DUC	04/06/2012	2.5	1			Permis de Travail	Lower	
DEPOT	MRT	Fermeture des réseaux à terre et purge des lignes sous-marines	TDO	12	2	EQUIPE DE QUART	702-DUC	26/01/2012	2.8	1	x	NDU-OPS-PR-019		Lower	
DEPOT	MIS	Utilisation des séparateurs	Superviseur Opérations	52	1		703-DUC	18/10/2011	3.1		x	NDU-OPS-PR-033		Lower	
DEPOT	MIS	Travaux avec engins de levage	Superviseur Technique	1	2	OPERATIONS VÉHICULES	999 ENDEL	01/12/2011	3.0			NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail Contrôle plan de levage	P.Higher	
DEPOT	MIS	Travaux d'excavation	Superviseur Technique	2	2	OPERATIONS	999 ENDEL	01/12/2011	3.0			NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher	
DEPOT	MIS	Inspection du périmètre du dépôt (check-list)	Superviseur Technique	230	1		A FAIRE		-				TAKE 5 / SPA	Lower	
DEPOT	MIS	Travail à chaud en zone à risque	Superviseur Technique	12	2	OPERATIONS VÉHICULES	A FAIRE		-			NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher	
DEPOT	TECH	Utilisation d'un explosimètre (tests d'atmosphère)	Superviseur Technique	230	1	Opérations & Maintenance	A FAIRE		-			NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	
DEPOT	MIS	Travaux électriques sous tension	Superviseur Technique	0.1	2	OPERATIONS	A FAIRE		-			NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	P.Higher	
DEPOT	PQMS	Contrôle et manipulation des produits aviation					A FAIRE		-						
DEPOT	ERP	Geste de premier secours					N/A		-						
DEPOT	ERP	Lutte anti-incendie (A.I.P.1 - Team member)					N/A		-						
DEPOT	ERP	Lutte anti-incendie (A.I.P.2 - Team Leader)					N/A		-						
DEPOT	ERP	Lutte anti-pollution (CEDRE - Commandement)					N/A		-						
DEPOT	HCP	Mise à jour / édition de la database électronique pour la gestion des équipements de mesure					N/A	01/12/2014	-						
DEPOT	MRT	Déchargement de pétrolier (TDO)	TDO	12	5	EQUIPAGE BATEAU	N/A	01/12/2014	-		x	NDU-OPS-PR-019		P.Higher	
DEPOT	OIMS	Application des standards OIMS					N/A		-						
DEPOT	OIMS	Application du Take 5					N/A		-						
DEPOT	OIMS	Contrôle des accès au dépôt					N/A		-						
DEPOT	OIMS	Rédaction d'une JSA					N/A		-						
DEPOT	Other	Conduite de poids lourd					N/A		-						
DEPOT	Other	Conduite d'un VL (Permis de conduire)	Superviseur Technique	230	1	OPERATIONS CAMIONS	N/A		-				Règles induction Smith System	Lower	
DEPOT	Other	Conduite VL défensive					N/A		-						
DEPOT	Other	Transport de matière dangereuse (APTH)					N/A		-						
DEPOT	PQMS	Gestion des échantillons de carburant					N/A		-						
DEPOT	PQMS	Gestion des produits non conforme					N/A		-						
DEPOT	PQMS	Gestion et utilisation des additifs					N/A		-						
DEPOT	Stock	Contrôle des variations de stock					N/A		-						
DEPOT	TECH	Approbation d'un permis de travail					N/A		-						
DEPOT	TECH	Organisation et supervision d'un nettoyage de cuve					N/A		-						
DEPOT	TECH	Surveillance d'accès en espace confiné					N/A		-						
DEPOT	TECH	Surveillance incendie sur travaux à chaud en zone à risque					N/A		-						
DEPOT	PQMS	Contrôle des instruments de mesure et de test					N/A		-				Lab		
DEPOT	PQMS	Libération des cuve de stockage					N/A		-				Sampling + testing		
DFS	DFS	Réception et stockage des fûts pleins (retour client)	Superviseur Opérations	230	2	CAMION DE LIVRAISON	401-DUC	16/04/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-020		Lower	
DFS	DFS	Réception et stockage des fûts vides	Superviseur Opérations	230	2	CAMION DE LIVRAISON	401-DUC	16/04/2012	2.6	1	x			Lower	
DFS	DFS	Stockage des fûts rejetés	Superviseur Opérations	230	2		401-DUC	16/04/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-020		Lower	

DFS	DFS	Préparation des fûts de pré-mélange de rouge	Superviseur Opérations	6	2		402-DUC	18/04/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-022		Lower	
DFS	DFS	Inspection + Vidange + Préparation des fûts vides	Superviseur Opérations	230	1		404-DUC	16/04/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-020		Lower	
DFS	DFS	Peinture et marquage des fûts	Superviseur Opérations	52	1		404-DUC	19/04/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-020		Lower	
DFS	MIS	Nettoyage des filtres au DFS	Superviseur Opérations	4	2	Remplissage de fûts	405-DUC	06/01/2011	3.9		x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	F
DFS	DFS	Remplissage et palettisation de fûts	Superviseur Opérations	230	2		406-DUC	02/05/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-039		Lower	
DFS	DFS	Stockage de fûts pleins au sol	Superviseur Opérations	230	2		406-DUC	02/05/2012	2.6	1	x	NDU-OPS-PR-020		Lower	
DFS	DFS	Stockage de fûts pleins sur palettes (élevateur)	Superviseur Opérations	230	2		406-DUC	02/05/2012	2.6	1	x			Lower	
DFS	MIS	Calibrage des compteurs du DFS	Superviseur Opérations	4	3	Chauffeur / DIMENC	407-DUC	10/08/2010	4.3		x	NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Medium	F
DFS	DFS	Chargement des fûts pleins sur camion	Superviseur Opérations	230	2		410-DUC	28/03/2013	1.7	1	x			Medium	
DFS	DFS	Utilisation du chariot élévateur	Superviseur Opérations	230	2	OPERATION SCAMIONS	411-DUC	17/12/2013	1.0	1		NDU-OPS-PR-038		Medium	
DFS	DFS	Pompage de fûts avec camion vidange	Superviseur Opérations	12	3		707-DUC	14/03/2014	0.7	1	x	NDU-OPS-PR-020		Lower	
DFS	DFS	Additivation des fûts (KERO)	Superviseur Opérations	12	2		A FAIRE		-		x	NDU-OPS-PR-022		Lower	
INCENDIE	MIS	Contrôle mensuel des moteurs incendie	Superviseur Technique	12	1		608-DUC	05/02/2010	4.8			NAF-OPS-PR-004	Permis de Travail	Lower	F
INCENDIE	ERP	Utilisation des canons incendie	Superviseur Opérations	2	2	Pompier	630-DUC	16/06/2012	2.5	1		NDU-OPS-PR-012		Medium	
INCENDIE	ERP	Utilisation des extincteurs (et des couvertures)	Superviseur Opérations	2	2	Pompier	901-DUC	06/01/2011	3.9		x	NDU-OPS-PR-012		P.Higher	F
INCENDIE	ERP	Utilisation des manches à incendie sur feu	Superviseur Opérations	2	2	Pompier	903-DUC	06/01/2011	3.9		x	NDU-OPS-PR-012		P.Higher	F
INCENDIE	ERP	Utilisation des moteurs incendie				A FAIRE		-							
INCENDIE	MIS	Contrôle hebdomadaire des moteurs incendie	Superviseur Technique	52	1		A FAIRE		-		x	NDU-OPS-PR-015	Mesure brut	Lower	
LABO BAS	MIS	Test des lignes MRT	Superviseur Technique	12	2	OPERATION S	612-DUC	06/01/2011	3.9		x			Medium	F
LABO BAS	MRT	Relève de quart au cours d'un chargement ou d'un déchargement	TDO	12	2	TDO QUART	N/A		-			NDU-OPS-PR-019 NDU-OPS-PR-034 NDU-OPS-PR-024		Lower	
LABO HAUT	PQMS	Analyses d'échantillons au laboratoire principal (Fp, T°C, Densité, Distillation, conductivité, ...)	TDO	230	1		801-DUC	10/02/2012	2.8	1	x	NDU-OPS-PR-023		Lower	
LABO HAUT	PQMS	Contrôles des instruments de mesure	Superviseur Technique	2	1	x	801-DUC	10/02/2012	2.8	1	x	NDU-OPS-PR-013		Lower	
MARINE	MRT	Accostage, amarrage, sécurisation d'une embarcation sur le wharf	TDO	12	2		001-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Embarquement / débarquement du personnel à bord de l'embarcation	TDO	12	2		001-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Pilotage de l'embarcation	Superviseur Technique	12	2		001-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Positionnement du pétrolier dans les bouées en guidant le pilote	TDO	12	2	PILOTE BATEAU	001-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Sécurisation d'une embarcation au pétrolier	TDO	12	2	EQUIPAGE BATEAU	001-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Toutes opérations au dessus de 2 mètres d'eau	Superviseur Technique	12	2		001-DUC	30/09/2014	0.2	1		NAF-OPS-PR-004 NDU-OPS-PR-019		P.Higher	
MARINE	MRT	Déplacement du ponton	TDO	12	2		002-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Mouillage des flexibles sous-marins à l'aide du ponton flottant	TDO	12	2	EQUIPAGE BATEAU	002-DUC	30/09/2014	0.2	1		NDU-SUP-PR-001		Medium	
MARINE	MRT	Positionnement du ponton aux spare-boyaux	TDO	12	2		002-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Utilisation du ponton : remontée des têtes de flexibles sous-marins	TDO	12	2		002-DUC	30/09/2014	0.2	1				P.Higher	
MARINE	MRT	Mise à l'eau et utilisation d'une embarcation	Superviseur Technique	12	2		003-DUC	18/01/2012	2.9	1		NDU-OPS-PR-016		Medium	
MARINE	MRT	Embarquement / débarquement du matériel à bord de l'embarcation pour MRT	TDO	12	3		005-DUC	29/11/2011	3.0					P.Higher	
MARINE	MRT	Travaux sous-marins	Superviseur Technique	12	3		006-DUC	29/05/2013	1.5	1				Medium	
MARINE	MRT	Levage et remise à l'eau des flexibles sous-marins avec les plongeurs	TDO	12	5	EQUIPAGE BATEAU	120-DUC	29/05/2013	1.5	1				Medium	
MARINE	MIS	Contrôle des coffres d'amarrage	Superviseur Technique	4	2		613-DUC	06/01/2011	3.9					P.Higher	Manque
MARINE	MIS	Mise en charge des batteries du ponton / entretien	Superviseur Technique	12	2		628-DUC	10/02/2012	2.8	1	x		TAKE 5 / SPSA	Lower	
PETROLIER	MRT	Changement de connexion à bord	TDO	12	3	EQUIPAGE BATEAU	004-DUC	30/09/2014	0.2	1	x			Medium	
PETROLIER	MRT	Levage et connection des flexibles sous-marins à bord du pétrolier	TDO	12	3	EQUIPAGE BATEAU	004-DUC	30/09/2014	0.2	1		NDU-SUP-PR-001		Medium	
PETROLIER	MRT	Transbordement / l'embarcation au pétrolier du matériel avec la grue pour MRT	TDO	12	2		005-DUC	30/11/2011	3.0					P.Higher	
PETROLIER	MRT	Accès et déplacement du personnel à bord du pétrolier	TDO	52	2	EQUIPAGE BATEAU	006-DUC	30/11/2011	3.0					Lower	
PETROLIER	MRT	Analyse du produit au cours du pompage (à bord)	TDO	12	1	EQUIPAGE BATEAU	803-DUC	07/02/2012	2.8	1	x		TAKE 5 / SPSA	Lower	
PETROLIER	MRT	Prise d'échantillons à bord au cours du déchargement	TDO	12	1		803-DUC	07/02/2012	2.8	1	x	NDU-OPS-PR-042		Lower	
POLLUTION	ERP	Chargement du matériel anti-pollution sur le bateau	Superviseur Opérations	2	2		005-DUC	29/11/2011	3.0				TAKE 5 / SPSA	Medium	
POLLUTION	ERP	Mise à l'eau des barrages depuis la plage	Superviseur Opérations	2	2	Polmar	904-DUC	06/01/2011	3.9		x		P.Higher	F	



 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	2019 CAPSE 790-01 rev0
	TYPE	Déclaration annuelle
Titre	<b>Bilan du système de gestion de la sécurité 2018</b> <b>Dépôt d'hydrocarbures de la Baie des Dames, Nouméa</b>	

## Annexe 6

Exemple de JLA (Analyse de Sécurité d'une Tâche)



# Job Loss Analyse (JLA)

**ATTENTION !! JLA Type : à n'utiliser qu'une fois que vous l'avez entièrement complétée et mise à jour selon la tâche spécifique que vous allez effectuer**

SITE / LIEU :	DUCOS CBP /			N° DE JLA :	156DUC	DATE :	28/03/2018
Type de JLA					Type de travail / tâche		
JLA générique	JLA spécifique pour tâche routinière	JLA spécifique pour tâche avec Permis					
Description de la tâche / du travail	Utilisation d'un appareil électronique						
Outils / EPI / Interfaces ( listés les items majeurs requis pour cette tache )	Appareil photo numérique, multimètre, VAT, appareil de mesure électronique...						

REVUE DE LA JLA		DATE D'APPROBATION
REVUE FAITE PAR :	SIGNATURE :	

REDACTION DE LA JLA		
REDIGER PAR :	Contact	POSTE :

**Attention!!!! Ce travail nécessite : (cocher si applicable)**

PERMIS DE TRAVAIL	CERTIFICAT DE TEST D'ATMOSPHERE	CERTIFICAT D'ISOLATION	CERTIFICAT D'ENTREE EN ESPACE CONFINE	CERTIFICAT D'OUVERTURE RESEAU	CERTIFICAT DE TRAVAUX SOUS-MARINS
CERTIFICAT D'INSPECTION D'EQUIPEMENT (THERMIQUE)	CERTIFICAT DE TRAVAUX EN HAUTEUR	CERTIFICAT D'EXCAVATION	CERTIFICAT DE LEVAGE	CERTIFICAT DE TRAVAUX RADIOGRAPHIQUE	CERTIFICAT DE TRAVAUX ELECTRIQUE SOUS TENSION
CHECK-LIST D'INSPECTION D'ECHELLE	FDS (REVUE PAR LE DEPOT)	PLAN DE SECOURS	AUTRES : _____		

1- ETAPES DE TRAVAIL Notez dans le bon ordre les étapes du travail auxquelles un risque réel est associé.	2- RISQUES DE PERTES POTENTIELLES Quelle sont les pertes possibles ? Envisagez tous les types de risques : sécurité des personnes, fiabilité des processus, protection de l'environnement, pertes de temps, etc... Décrivez la perte potentielle le plus précisément possible.	3 - COMMENT GERER /PREVENIR LE RISQUE? Décrivez avec clarté et précision les actions à entreprendre pour traiter chaque perte potentielle. Évitez des slogans généraux comme SONAR, soyez prudent, faire attention, pas de précipitation etc...
1- Utilisation d'un appareil électronique	1-a/ Incendie lors de l'utilisation de l'appareil en zone à risque 1-b/ Perte de temps si l'appareil n'est pas en état de marche une fois arrivé sur site	1-a/ -Etablissement d'un permis de travail à chaud avec test d'atmosphère (CTA) avant allumage de l'appareil. -Eteindre l'appareil lors du trajet jusqu'à la zone de travaux -Vérifier la présence et disponibilité d'un extincteur à proximité de la zone de travaux (15m max.) 1-b/ -S'assurer que l'appareil est en bon état de fonctionnement et que le niveau de batterie est suffisant pour effectuer le travail
2- Spécificité pour l'utilisation d'appareil photo	2-a/ Atteinte à la liberté individuelle 2-b/ Atteinte à la confidentialité d'information du dépôt	2-a/ -Dans le meilleur des cas, ne pas prendre d'individu en photo sinon obtenir leur accord verbal au préalable 2-b/ -Avant toute prise de vue, l'autorisation du Chef de dépôt ou son représentant est nécessaire. Toutes les photos sont vérifiées par ce dernier avant utilisation / diffusion.



# Revue de la JLA

(à utiliser avec la JLA associée et le Permis de Travail si applicable)



N° de la JLA revue par toute l'équipe : \_\_\_\_\_

N° de Permis de Travail (N° ou N/A) : \_\_\_\_\_

<u>Avez-vous pensé à ?</u>	<u>Avez-vous identifié l'endroit le plus proche pour ?</u>
Efectuer une visite de site	Téléphoner, alerter les secours
Vérifier si une procédure ou un mode opérateirore serait applicable	Déclencher la sirène et joindre le point de rassemblement
Impliquer les intervenants dans l'établissement de la JLA	Se rincer en cas d'aspersion (douche et rince œil)
Etablir la communication en cas d'urgence	Déclencher l'arrêt d'urgence du dépôt

**En signant ce document, je confirme avoir pris connaissance et compris toutes les pertes, les risques et dangers potentiels concernant ce travail. J'appliquerai toutes les mesures listées dans cette JLA.**

INTERFACES	SIGNATURE
Revue par : (Nom & Prénom)	Signature